lutte ouvrière

Pour que Mai 68 féconde et régénère le mouvement ouvrier

HEBDOMADAIRE
paraît le mercredi

N 61

29 octobre 1969

1 F

LES GREVES :

- chez Renault
- à la SNECMA
- à la C.A.F.

(pages 6, 7, 8,)

Un meeting de lock-outés devant Renault-Le Mans. (A.F.P.)

l'élection de Rocard :

Une gifle pour le pouvoir

(page 5)

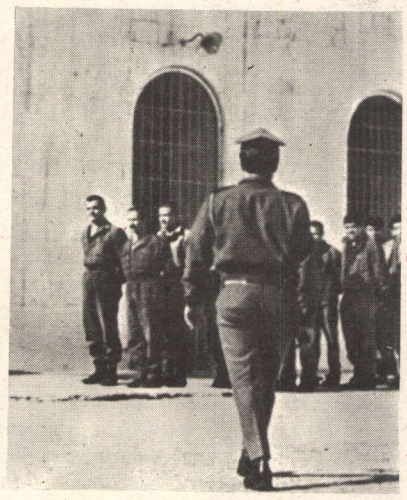

● **Israël : nouvelles arrestations de militants Arabes.** (P. 2)

● **Portugal : une caricature d'élections libres.** (P. 3)

● **La réévaluation du Mark** (P. 12)

le patronat et les conflits sociaux

LES conflits sociaux se poursuivent. Lorsqu'ils ralentissent dans un secteur, c'est pour éclater dans un autre sans pour autant que l'on puisse constater une accélération du mouvement qui risquerait de mettre le gouvernement en sérieuse difficulté.

Face à ces mouvements la bourgeoisie a une tactique qui découle de sa stratégie.

Sa stratégie consiste à profiter au maximum des mesures d'austérité gouvernementales, en en faisant supporter le poids aux classes populaires, et en particulier à la classe ouvrière, dans une situation économique relativement florissante et surtout dans un climat politique qui lui est favorable.

Sur le plan économique, le gouvernement, qui défend les intérêts généraux de la bourgeoisie, a été amené à imposer son plan d'austérité aux masses populaires. L'austérité, si elle a pour but de freiner momentanément la consommation intérieure pour permettre aux capitalistes de prendre un nouveau souffle en en faisant supporter la charge aux travailleurs, doit permettre finalement une plus grande expansion.

Et en fait, on voit les entreprises en pleine activité avec des carnets de commande bien remplis.

Çà et là certains milieux bourgeois s'inquiètent de l'avenir. La dévaluation portera-t-elle pleinement ses fruits, le gouvernement sera-t-il contraint à une seconde dévaluation ? Mais l'ensemble de la bourgeoisie joue la carte de l'optimisme. Les mesures gouvernementales ont entraîné une hausse des prix supportable, elles ont provoqué des conflits sociaux prévisibles, prévus, et même comptabilisés par avance comme une perte inévitable incluse dans les prix de revient.

En dehors de ces conflits prévus qu'elle a pris parti de supporter, la bourgeoisie ne craint guère d'être sérieusement menacée dans l'immédiat. Elle est persuadée que la crise de Mai est maintenant résorbée, que des événements de cette importance ne se reproduiront pas deux fois en une génération et que la vague étant passée elle a devant elle une période de relative tranquillité sur le plan social. L'attitude des syndicats, de ce point de vue, lui donne raison. La C.G.T. entretient, développe, déclenche une une agitation suffisante pour éviter les grosses explosions et ne dépassant pas les limites de ce que les budgets patronaux sont en mesure de supporter. Les autres syndicats, échaudés par Mai 68, se gardent d'une démagogie facile et dangereuse pour l'ordre bourgeois. Quant au climat politique, même s'il est perturbé ça et là par quelques mouvements de grève, par les manifestations des petits commerçants et des paysans, le thermomètre des élections montre que la poussée de fièvre n'est pas très dangereuse et que, malgré les mesures impopulaires qu'il a pu prendre, le gouvernement recueille une majorité confortable.

Mais, si la bourgeoisie sait que la situation actuelle lui est relativement favorable, elle sait aussi qu'il est dangereux de jouer avec le feu. C'est pourquoi sa tactique actuelle est d'être ferme sans aller jusqu'à la provocation, ni jusqu'à la répression.

Elle est décidée à ne pas faire de cadeau et à ne céder qu'à la limite de l'épreuve de force.

Dans les cas individuels elle est particulièrement intransigeante, n'hésitant pas piétiner la légalité, persuadée que le travailleur sanctionne hésitera à engager une procédure longue que dans bien des cas les fonctionnaires syndicaux eux-mêmes lui déconseilleront, et qui, la plupart du temps, se soldera soit par un échec soit un succès purement moral. Par cette tactique, le patronat espère non seulement décourager les éléments les plus combatifs, mais, de plus, créer une psychose de crainte devant l'autorité qui a toujours raison.

Dans les cas collectifs le patronat a une tactique à peu près identique. Il impose des conditions de travail et de rémunération jusqu'à la limite de la rupture, sachant que les travailleurs hésiteront à réagir et que, lorsqu'ils le feront d'une part leur action sera limitée et que par ailleurs elle jouera le rôle de soupape de sûreté prévenant ainsi une explosion plus grave.

En somme, face aux conflits sociaux, la bourgeoisie adopte une attitude de défi prudent.

Pas d'attaque brutale contre la classe ouvrière, qui risquerait de provoquer une riposte que les syndicats ne seraient peut-être pas en mesure de contrôler. D'ailleurs, ni la situation économique, ni la situation politique ne lui imposent une telle attaque.

Par contre, pas de cadeau. Les travailleurs n'auront que ce qu'ils seront capables d'imposer. Et la bourgeoisie est bien décidée à faire payer le plus cher possible chaque petite concession. Elle a actuellement les moyens de se payer cette petite guerre d'usure parce qu'elle pense pouvoir la contenir dans des limites supportables. Par ailleurs, elle en a besoin pour maintenir un climat social un peu perturbé qui permet au mécontentement de se manifester sans trop de danger. Une attitude trop brutale donnerait à terme une explosion trop violente.

C'est en face de cette tactique de la bourgeoisie que les révolutionnaires ont à élaborer la leur. Participer aux actions que les syndicats sont contraints de déclencher et que la bourgeoisie doit tolérer, leur fixer des objectifs précis à la mesure de l'action engagée, mettre en avant des objectifs unitaires permettant d'élargir les luttes.

Entre Mai 1968 et la prochaine lutte d'envergure, la bourgeoisie, avec la complicité des syndicats, va imposer à la classe ouvrière une guerilla sociale. Devant cette situation, les révolutionnaires doivent et peuvent se montrer les combattants les plus valeureux, les plus courageux, les plus lucides pour faire de chaque conflit même limité, une victoire ouvrière qui élève la conscience des travailleurs et renforce leur confiance en eux-mêmes.

ISRAEL : nouvelles arrestations de militants arabes

LES camarades du Comité d'Action Révolutionnaire Israélien à l'Etranger nous communiquent :

Nabil Saad, arabe israélien, et membre actif de l'organisa-MATZPEN (1), vient d'être arrêté à Jérusalem, sous le chef d'accusation de contact avec les mouvements armés palestiniens. Arrêté le 8 octobre, sa détention a été prolongée le 10 de ce mois-ci. Il fut aussitôt transféré à la prison centrale de Ramlé.

Nabil Saad, âgé de 27 ans, est licencié de l'Université Hébraïque de Jérusalem. Depuis plus d'un an il est assigné à résidence à Jérusalem avec interdiction absolue de visiter même la partie orientale de Jérusalem annexée par l'Etat d'Israël après la guerre de juin 1967.

Les militants arabes de MATZPEN, comme ceux de RAKAH (2) et EL ARD (3), sont systématiquement soumis à des mesures de répression. Le but de ces mesures est de couper cette organisation, qui groupe des militants juifs et arabes d'Israël, de toute possibilité d'action en milieu arabe. C'est ainsi que les autorités israéliennes ont également interdit récemment la parution d'une édition de Langue arabe de leur mensuel MATZPEN.

Ces mesures de répression sont prises en vertu de la législation d'urgence, promulguée par l'occupant britannique de la Palestine en 1945, violement dénoncée à l'époque par les juristes juifs, mais toujours en vigueur en Israël. L'Association France-Israël de juristes, placée sous la présidence d'honneur de M. René Cassin, qui a tenu sa première assemblée générale à Paris, le 21 octobre, sur le thème « la défense des libertés publiques en France et en Israël », devait se prononcer en premier lieu pour l'abolition de cette législation.

●

Ajoutons d'autre part que de nombreux arabes membres du Parti Communiste ont été arrêtés après l'explosion d'une bombe à Afoula, attentat que le comité local du PCI avait condamné. A la tribune du parlement israélien le député communiste Emile Habibi a d'ailleurs cité une liste de plusieurs dizaines de militants arrêtés et jetés en prison. Il semblerait d'autre part, toujours selon la déclaration d'Habibi, que la police interroge les détenus non sur l'attentat mais sur leur appartenance politique et sur leurs intentions de vote aux élections législatives qui vont avoir lieu à la fin du mois. Encore une fois les autorités israéliennes, si elles laissent les mêmes organisations agir librement au sein de la population juive, tentent d'enrayer systématiquement tout développement d'organisations politiques dans la population arabe. En Israël la liberté politique semble de plus en plus réservée à la population d'origine juive. Belle démocratie et beau racisme !

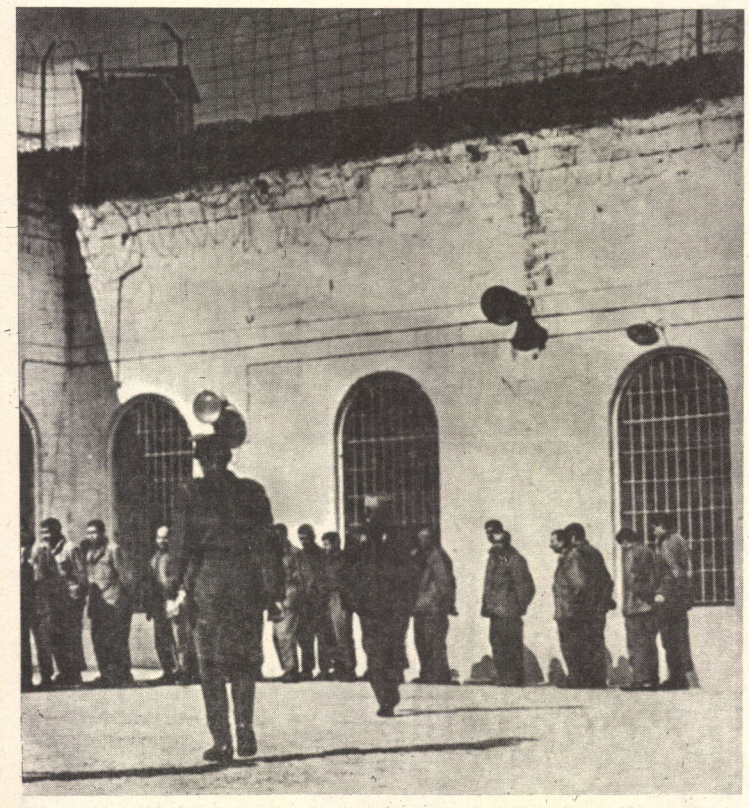

Des arabes arrêtés par les autorités israéliennes, dans la cour de la prison de Jenin. (A.F.P.)

(1) Matzpen (La boussole) est le nom du journal publié par l'Organisation socialiste israélienne, la seule organisation internationaliste du pays.

(2) Rakah : Parti communiste pro-soviétique dit « arabe ». L'autre fraction du PC a viré au sionisme et appuie l'actuel gouvernement.

(3) El Ard (La terre) : Organisation fondée par des arabes d'Israël en 1958 et qui lutte, entre autres pour l'égalité des droits des juifs et des arabes. Malgré les demandes réitérées de ses dirigeants, les autorités israéliennes ont toujours refusé de lui reconnaitre une existence légale.

Salazar, le dictateur moribond... (U.P.I.)

Portugal :

une caricature d'élections libres

NUL ne s'attendait à voir l'opposition triompher aux élections législatives qui viennent de se dérouler au Portugal. Non que la population portugaise soit satisfaite du régime Caetano qui, depuis un an, a pris la relève de celui de Salazar à qui il ressemble comme un frère ; non que l'opposition, qui a pu faire entendre sa voix pour la première fois depuis 43 ans, soit discréditée. Mais le succès de l'Union Nationale, le Parti gouvernemental de Salazar, était assuré du fait même des truquages qui ont marqué cette campagne électorale.

Tout d'abord, il faut souligner que l'on estime à 80 % le nombre d'électeurs portugais qui n'ont pas pris part à la consultation. Et ce chiffre élevé provient avant tout de la législation portugaise actuellement en vigueur. En effet, les listes électorales avaient été ouvertes et closes en mars dernier, pendant un temps très bref, alors que la majorité de la population n'était même pas informée que des élections auraient lieu en octobre. Comme de bien entendu, ni la presse aux mains de l'Union nationale, ni la radio, ni la télévision, n'ont fait de propagande dans le sens de l'inscription.

De plus, un certain nombre d'électeurs, appartenant à l'opposition, ont été rayés des listes électorales sur ordre de la police politique, la PIDE, et n'en ont été mis au courant qu'après la clôture des listes. Enfin, les autorités portugaises ont refusé purement et simplement l'inscription d'un certain nombre d'étudiants sous divers prétextes.

La situation est encore pire dans les colonies portugaises d'outre-mer où, là-bas, on dénombre 150.000 votants... sur 13 millions d'habitants.

Mais si les autorités portugaises ont empêché la participation de la majorité de la population au vote, elles ne sont pas arrêtées en si bon chemin dans leur politique de restriction des droits démocratiques. Pendant toute la campagne, les réunions électorales en plein air et dans les édifices publics ont été interdites. Une demande d'autorisation préalable (qui pouvait être rejetée) était nécessaire pour organiser des réunions privées dans des lieux fermés. De plus, pour de telles réunions, la présence d'un agent de la PIDE était obligatoire. En outre, la censure préalable s'appliquait à tous les tracts ou brochures de propagande électorale qui ne devaient porter atteinte ni à l'armée, ni à l'Etat.

La PIDE, toujours elle, était seule juge pour décider ce qui portait ou non atteinte à l'Etat dans les propos ou les écrits des candidats de l'opposition. L'emploi de haut-parleurs était de plus interdit.

Mais toutes ces mesures ne suffisant pas à faire taire l'opposition, l'extrême-droite salazariste, regroupée dans la Légion portugaise, a organisé, toujours avec l'aide de la PIDE, des coups de mains contre les locaux des opposants, saccageant, frappant et pillant. Et ce n'est pas tout. Il faut savoir qu'au Portugal, à la différence de la France, les électeurs ne trouvent pas dans les bureaux de vote les bulletins des différents partis. Ce sont aux formations politiques de faire parvenir leur bulletin à l'électeur.

Mais là aussi, les autorités sont intervenues. Alors que l'Union Nationale avait toute possibilité pour prendre connaissance de ces listes (et, en fait, elle les possédait depuis des années), l'opposition ne put y avoir accès qu'après l'ouverture de la campagne électorale et il est donc probable que tous les électeurs n'auront pu prendre possession des bulletins des candidats anti-gouvernementaux. De plus, il n'y a ni enveloppe ni isoloir dans les bureaux de vote et on voit alors facilement la pression sur l'électeur que constitue la présence à la table de vote de deux représentants du gouvernement et dans la salle des membres de la PIDE.

Malgré cela, la principale formation d'opposition, la Commission Démocratique Electorale (C.D.E.), soutenue par le Parti communiste interdit, a pu distribuer des milliers de tracts et tenir des réunions publiques dans l'ensemble du pays. Et cela c'est incontestablement un progrès par rapport à la situation antérieure.

Mais les conditions dans lesquelles viennent de se dérouler ces élections ont largement prouvé que la « libéralisation » annoncée par Caetano se réduisait à bien peu de choses.

Et si, au Portugal, une fraction de la bourgeoisie aspire à se donner une apparence « plus démocratique » dans l'espoir notamment d'être associée plus étroitement au Marché commun, il semble bien que même cette apparence déplaise aux hommes de l'appareil d'Etat, à l'armée, à la police, à la P.I.D.E. qui sont bien décidés à conserver intacts tous leurs privilèges et à ne rien changer au salazarisme sans Salazar qui caractérise la situation actuelle.

... Caetano, son successeur : le régime n'est pas mort. (U.P.I.)

stalinisme pas mort !

Extrait d'une lettre que nous a fait parvenir le « Comité Portugal Libre » :

Le 15 octobre, deux anti-fascistes portugais ont été agressés « héroïquement » par deux douzaines environ de membres du service d'ordre du Parti Communiste Français à la suite des observations faites contre l'interdiction de vente des journaux Portugal Libre *et* Portugal Enchaîné, *à la sortie d'un meeting tenu à la Mutualité (Paris) contre la guerre au Vietnam. Une Portugaise a reçu un coup de poing dans l'estomac et quelques journaux ont été déchirés.*

En outre, le service d'ordre du P.C.F., en bousculant et menaçant deux anti-fascistes portugais, les a obligé à abandonner la rue des Ecoles tout de suite, avant la fin du meeting. Et, ce que nous pensons être plus significatif, avec des phrases telles que : « Allez chez vous faire de la politique, si vous n'êtes pas d'accord avec le Parti Communiste Portugais. Si vous ne partez pas tout de suite il se peut que la police française vous y oblige. » La raison d'une telle agression était d'empêcher les trois militants présents de vendre leurs journaux à la sortie du meeting pour dénoncer le fascisme portugais. Nous tenons encore à informer que tous les mouvements anti-fascistes français, tous les partis et mouvements de gauche ont toujours accueilli de la meilleure façon les militants de ces journaux, édités en langue française.

Rhodésie :

une curieuse réforme agraire

LE gouvernement rhodésien, comme celui de l'Afrique du Sud d'ailleurs, a la prétention de ne pas être raciste, contrairement à ce qui se dit en général. Et pour bien prouver qu'il n'y a pas de problème racial en Rhodésie, il pratique une politique avouée de ségrégation. Il y a des autobus pour les blancs et des autobus pour les noirs, des restaurants différents, des quartiers d'habitation distincts. Bien entendu, les mariages mixtes sont prohibés et la place de chacun est parfaitement définie dans la vie sociale. Comme cela les uns et les autres ne risquent pas de se rencontrer et le problème racial est soi-disant éliminé avant même d'avoir pu se poser.

Evidemment il suffisait d'y penser...

Dans le même esprit, le gouvernement rhodésien a publié récemment son projet de « réforme agraire », qui accorde aux 230.000 Blancs autant de terres (18 millions d'hectares) qu'aux 4.184.000 Africains. En outre plus de 2 millions d'hectares n'ont reçu aucune affectation et pourront être cultivés indifféremment par les Blancs ou par les Noirs (c'est-à-dire très vraisemblablement par les Blancs, si elles ont une utilité quelconque).

Après tout, il faut bien que ces Blancs-là vivent, et puis les safaris, ça prend tellement de place...

Les gauchistes et le Parti Communiste Français

meeting public

le 31 octobre 1969

grande salle de la mutualite

24, rue Saint-Victor, Paris-5e
Métro Maubert Mutualité

organisé par

LUTTE OUVRIÈRE

PARTICIPATION AU FRAIS : 2 F.

Jean-Pierre SPELLER accuse

NOUS avons reçu de l'A.J.S. une lettre ouverte publiée par un des militants de cette organisation victime d'une lâche agression fasciste.

Nous en publions les extraits suivants :

Monsieur le Ministre,

Je tiens à porter à votre connaissance les faits suivants.

Le 25 avril 1969, j'ai été agressé par une bande fasciste. Transporté aux « Quinze-Vingt », j'ai quitté l'hôpital le 7 mai 1969.

A ma demande le docteur Henri Marteret, qui m'a soigné, a établi un certificat où il est écrit : « Des réserves sont à faire sur l'état de cet œil gauche profondément traumatisé. » Autrement dit, j'ai perdu définitivement l'usage de mon œil.

Monsieur le Ministre, j'ai porté plainte et je constate, au moment où j'écris cette lettre, que l'instruction piétine, les semaines et les mois passent. Alors je me pose les questions suivantes. Ces atermoiements ne sont-ils pas motivés par la « qualité » de mes agresseurs, si je puis m'exprimer ainsi ?

Serait-ce qu'à un quelconque échelon de la hiérarchie politique de ce pays, on tienne à couvrir les fils d'un de vos collègues, M. Kaspereit, secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Développement industriel et scientifique du gouvernement présidé par M. Chaban-Delmas, dont vous êtes vous-même le Ministre de la Justice ? Ces questions appellent réponse.

Mes agresseurs faisaient parti d'un groupe dirigé par un nervi fasciste du nom de Jusom André. Dans ce groupe ont été identifiés Van Nek Jean, Godard Rolland, Baillet Claude, Lacroix de Vimeur de Rochambeau Guy, Johnson Michel et les frères Alain et Claude Kaspereit, fils du député du 9e arrondissement. »

Liberte d'abrutir et d'empoisonner

S'IL y a bien un point sur lequel on ne saurait concurrencer la France, c'est l'alcoolisme pour lequel elle se trouve toujours au premier rang.

De temps en temps, des médecins tirent la sonnette d'alarme pour souligner les conséquences catastrophiques de l'alcoolisme. Car la société doit le payer en malades, en enfants anormaux, en crimes divers ou en accidents de la route.

Il y a 30 à 60 % d'alcooliques dans les sanas et cela contribue à donner à la France un taux plus élevé de victimes de la tuberculose que dans les autres pays d'Europe.

Ainsi, les médecins de temps en temps se tournent vers les pouvoirs publics. Mais que peut faire le pouvoir de la bourgeoisie ? Dans une société d'exploitation et d'aliénation, la bourgeoisie n'a rien à offrir d'autre, à des millions de personnes, que des substituts pour supporter une vie sans relief.

Si le gouvernement mène contre la drogue une campagne plus bruyante qu'efficace, il ne peut prendre aucune mesure sérieuse contre l'acoolisme.

Pour une affiche « Santé-Sobriété », combien d'affiches publicitaires pour des vins, des apéritifs et des alcools ?

A la différence des trafiquants de stupéfiants, c'est tout à fait légalement que de grosses sociétés ont fondé leur fortune sur la production de spiritueux. Cela, c'est la libre entreprise.

En Aquitaine

La lutte contre les chauffards

AUX dernières assises de la route en Aquitaine, le préfet Delaunay a fait part à son auditoire d'un certain nombre de suggestions tirées de sa correspondance avec ceux qu'il appelle « les hommes de bonne volonté ».

Le Préfet a montré une attention particulière à ceux qui préconisent, pour lutter contre les accidents de la route, de renforcer la répression. Certains vont jusqu'à proposer la peine de mort, les modérés, des peines de prison ferme ! D'après lui tous sont unanimes : il faut réprimer les chauffards, ces assassins.

Les anciens combattants offrent leurs bons services pour former une police parallèle, chargée de dénoncer les « criminels de la route ». Et le Préfet trop content de pouvoir justifier la répression, prête une oreille attentive à tous ces refoulés et ces mouchards. Le pouvoir est incapable de mettre à notre disposition des autoroutes, des trains bon marché, des transports en commun pratiques et confortables, etc. Alors ! il nous sert la trique !

COURRIER DES LECTEURS

MALGRE nos recommandations, nous recevons beaucoup de courrier non signé, sans adresse, et ne comportant que des initiales, courrier que nous ne pouvons que mettre au rebut.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous ne pouvons faire état dans cette rubrique que des lettres portant le nom et l'adresse de leur auteur.

Bien entendu, nous respecterons la volonté de ceux qui ne désirent pas voir publier ces indications. Par ailleurs, nous demandons à nos correspondants d'être brefs, afin que nous ne soyons pas contraints d'amputer ou de résumer leurs lettres.

Je suis militant du P.S.U., et, afin d'avoir une information plus grande sur les luttes révolutionnaires à mener, je lis régulièrement « L.O. » ainsi d'ailleurs que d'autres publications d'extrême-gauche. Je dois vous dire que votre journal est très bien informé, notamment en ce qui concerne le combat des ouvriers dans leurs entreprises ; c'est une chose indispensable.

Mais je voudrais attirer votre attention sur les luttes étudiantes internationales. Je précise que je ne suis pas moi-même étudiant. Il ne faut pas perdre de vue que les étudiants révolutionnaires sont présents dans toutes les luttes et bien souvent sont les principaux animateurs.

Notons, par exemple, que parmi les 15 prisonniers politiques libérés par la junte militaire fasciste brésilienne en échange de l'ambassadeur américain. il y a deux leaders estudiantins et quatre étudiants (dont un en médecine).

Au Mexique, les étudiants s'opposent de toutes leurs forces au régime dictatorial et plusieurs y ont laissé leur peau (la fameuse fusillade de Tlatelolco le 2-10-1968). N'oublions pas que les « granaderos » ont encore moins de scrupules que nos f... de CRS !

En Bolivie, ils participent également activement dans la guérilla. En Allemagne de l'Ouest, ce sont eux qui composent les 3/4 du SDS le seul mouvement qui s'oppose violement au parti nazi (NPD). En Italie, ils ne chôment pas non plus...

En France, inutile d'y revenir, nous sommes tous conscients que ce sont les étudiants qui ont déclenché et en partie avivé le grand mouvement révolutionnaire de Mai 68.

Sincèrement, je ne crois pas que la classe ouvrière, en France, puisse un jour prendre l'initiative de renverser vraiment le pouvoir capitaliste. D'abord les syndicats ont fait depuis longtemps la preuve de leur incapacité (volontaire ?) à organiser une lutte contre le grand patronat. Il faut donc expliquer et révéler aux travailleurs les formes d'oppression et d'abrutissement que nous impose le régime capitaliste, car les ouvriers n'engagent pas une action à la légère, il faut leur préparer les terrains de luttes, non pas en leur criant à tout bout de champs des slogans marxistes ou autres, mais en les écoutant et en discutant avec eux de la stratégie à employer.

Il faut bien se mettre dans la tête que la majorité des ouvriers se foutent royalement de Lénine, Trotsky ou Marx ! C'est bien regrettable à mon avis. Il faut donc parler le même « langage » qu'eux si nous voulons avoir un point d'impact beaucoup plus grand dans la classe ouvrière. C'est ce que le PSU a compris (assez tardivement je l'avoue) ; et le rôle des militants révolutionnaires est donc de pénétrer plus profondément, avec des moyens appropriés, en milieu ouvrier.

La tâche est certes difficile, car il faut lutter contre les syndicats - particulièrement la C.G.T. - mais si nous réussissons, le capitalisme aura devant lui une force réelle et nous pourrons le « mettre à mort » plus facilement.

C'est notre combat, le vôtre camarades de Lutte Ouvrière, et je souhaite vivement que nous gagnions ensemble.

M.B.
Paris 17e

Contrairement à ce que tu sembles dire, nous ne mésestimons pas la lutte des étudiants ni en France, ni au Brésil, ni en Italie ni ailleurs ; nos articles en témoignent amplement. Mais tu seras sans doute d'accord avec nous — la fin de ta lettre semble le prouver en tout cas — que le mouvement étudiant en tant que tel a d'étroites limites. L'expérience de mai à laquelle tu fais allusion a montré à quel point les étudiants révolutionnaires sont condamnés en fin de compte à l'inefficacité s'ils ne sont pas capables de trouver la voie vers la classe ouvrière qui reste la seule classe capable de renverser le régime capitaliste.

Cela dit, nous sommes persuadés que les étudiants révolutionnaires ont un rôle très important, peut-être même décisif à jouer durant la période à venir dans la construction du parti révolutionnaire en France. A la condition précisément qu'au lieu d'être exclusivement tournés vers leur propre milieu, ils consacrent le meilleur de leurs forces à l'implantation des idées révolutionnaires dans la classe ouvrière. C'est la voie qu'avaient choisie en leur temps les étudiants révolutionnaires russes avec le succès que l'on sait et c'est la voie qui nous semble la plus efficace aujourd'hui encore.

LUTTE OUVRIÈRE

« LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lecteurs.

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et régénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'informer.

Rocard fait campagne. (A.F.P.)

L'élection de Rocard :

Une gifle pour le pouvoir

AINSI par 15.200 voix contre 13.063, Michel Rocard, secrétaire national du P.S.U. l'a emporté sur Couve de Murville dans la quatrième circonscription des Yvelines.

Couve de Murville n'est pas n'importe qui. Il n'est pas une de ses obscures notabilités locales qui se présentent sous l'étiquette du parti majoritaire, et dont l'élection ou non peut se décider sur des problèmes d'intérêt local. Non, Couve de Murville a été jugé sur ce qu'il est sur le plan national : un des ténors de la majorité, un des responsables de l'action gouvernementale, même si, après en avoir été le chef, il ne fait plus partie du gouvernement.

L'échec de Couve, ce n'est pas seulement l'échec d'un homme, c'est un camouflet pour le gouvernement. Un camouflet dont les travailleurs ne peuvent que se féliciter.

Cela dit, pour autant que l'on puisse dégager une leçon de l'ensemble des six élections partielles qui ont eu lieu les deux dimanches passés, manifestement il n'y a pas de changement majeur dans les votes de l'électorat. Les élections dans les autres circonscriptions concernées montrent qu'il n'y a pas de poussée à gauche en général.

A une exception près, le pourcentage des voix qui se sont portées sur les candidats gouvernementaux dépasse non seulement les résultats des élections de mars 1967, mais aussi ceux des élections de juin 1968, pourtant particulièrement favorables à la majorité. Malgré les mesures gouvernementales, malgré la dévaluation, malgré les dissensions au sein de la majorité, la masse de la petite bourgeoisie désemparée continue à donner son vote, sinon sa confiance, à l'UDR, qui fait ainsi preuve d'une grande stabilité électorale.

Il serait donc faux d'extrapoler à partir des résultats des Yvelines sur l'évolution du corps électoral dans son ensemble. La victoire de Rocard n'en comporte pas moins un certain nombre de leçons.

Incontestablement, en votant pour Rocard, les électeurs ont porté leurs voix sur la gauche conséquente. Car que l'on veuille ou non, l'opinion publique considère que parmi les organisations de la gauche, ou du moins parmi celles qui se présentent à ses suffrages, c'est encore le PSU qui a agi de la manière la plus conséquente au cours du passé récent. D'une manière plus conséquente en tout cas que le Parti Communiste Français. Et cela montre dans une certaine mesure l'impact que pourrait avoir l'extrême-gauche révolutionnaire, si sa division ne l'empêchait d'intervenir au niveau où le PSU peut intervenir.

Là encore, il faut cependant se garder des illusions. Si l'extrême-gauche ne peut que se féliciter de la victoire de Rocard, elle doit être consciente du caractère ambiguë des votes qui se sont portés sur le nom du secrétaire du PSU.

Il est vrai qu'une grande partie des électeurs ont voté pour ce que Rocard représente de radical. Mais une grande partie aussi a voté pour son aspect rassurant. Car finalement la personnalité du candidat allie ces deux aspects. Il est à la fois le dirigeant d'un parti qui fit en mai 68 « brûler des voitures », et un inspecteur des finances à la carrière professionnelle et politique tout à fait rassurante.

Et c'est justement pourquoi il ne faut pas trop exagérer la signification politique de ce qui s'est passé dans les Yvelines. On sait, et les présidentielles ont encore montré que l'électorat se partage à l'échelle de l'ensemble du pays à peu près également entre la majorité et les oppositions de toutes sortes. Il suffit parfois d'un déplacement faible des voix pour changer la majorité locale. Et si la progression du score de Rocard à l'intérieur de l'opposition avait été importante, le recul de la majorité par rapport à l'ensemble de l'opposition l'était déjà nettement moins. Rocard a recueilli la quasi totalité des votes de l'ensemble des oppositions. C'était sa chance — électoralement parlant. Mais c'est aussi ce qui enlève beaucoup à la signification politique de son élection.

Enfin, maintenant que cette élection s'est terminée sur la victoire d'un homme de la gauche, il demeure le problème du comportement futur de Rocard et au-delà, la politique future du PSU.

En votant pour Rocard, les électeurs des Yvelines ont envoyé au Parlement un homme qui représente une politique ambiguë, dans une certaine mesure gauchiste, mais dans une large mesure réformiste.

Nous nous félicitons de la victoire d'un homme qui est à la tête d'un parti qui s'est montré agissant en mai 68 et du bon côté de la barricade, et qui reste aujourd'hui encore dans une large mesure proche des gauchistes. Mais nous ne sommes pas certains du tout qu'une fois élu, il agira dans l'intérêt des travailleurs. Que, en bénéficiant précisément d'une certaine réputation gauchiste, il ne contribue pas à les tromper.

Et sa façon de fêter sa victoire comme celle de l'Union de la Gauche n'est pas faite pour nous rassurer. Car cette expression-là et la réalité qu'elle couvre, on la connaît déjà ; c'est en général en son nom que les partis qui se réclament de la classe ouvrière justifient la pire politique de trahisons à l'égard des travailleurs.

C'est pourquoi, si nous sommes satisfaits de la victoire de Rocard, et si nous pensons que nos camarades des Yvelines et en particulier ceux des entreprises C.I.I. et Intertechnique ont eu raison de mener une campagne de soutien en faveur du secrétaire du PSU, nous ne pouvons considérer cette victoire comme celle des « forces de mai » qu'en fonction de l'évolution future du PSU.

Maintenant que Rocard a une tribune, à lui la parole.

A nos lecteurs et sympathisants, aux militants révolutionnaires des entreprises

VOILA donc Lutte ouvrière **à la veille de faire un nouveau pas en avant, et de cela, nous en sommes sûrs, tous nos lecteurs se réjouissent avec nous.**

Mais, pour réussir dans notre entreprise, nous avons besoin d'eux, comme d'ailleurs nous avons eu besoin d'eux pour faire vivre ce journal depuis qu'il existe.

Faut-il le rappeler pour nos nouveaux lecteurs, c'est le 26 juin 1968, alors que le pays frémissait encore du plus vaste mouvement de grève qu'il ait jamais connu, que parut le premier numéro de Lutte ouvrière.

Quinze jours plus tôt, Pompidou, alors Premier ministre, avait, par décret, prononcé la dissolution de onze groupes révolutionnaires, et par là même occasion, supprimé de fait la presse révolutionnaire.

Né des événements de mai et juin 1968, Lutte ouvrière **est fier d'avoir été le premier journal « gauchiste » à faire entendre la voix révolutionnaire au lendemain de cette dissolution.**

Nos buts, nous les expliquions dans l'éditorial de notre premier numéro, écrivant notamment en conclusion : « La voix des ouvriers ne peut être étouffée... Essayer d'aider les travailleurs à voir clair dans le jeu volontairement embrouillé de la bourgeoisie et des formations de politiciens qui ne visent qu'à tromper les travailleurs pour les maintenir dans l'exploitation, c'est la tâche que se fixe « Lutte Ouvrière ». Et sa force elle veut la puiser dans la fusion des forces révolutionnaires qui, à l'Université, à l'usine et dans la rue, malgré les difficultés, les imcompréhensions, les écueils, combattent honnêtement pour la transformation de la société actuelle en une société socialiste... »

Lutte Ouvrière **n'a jamais cessé d'être cet instrument au service des militants révolutionnaires qu'elle définissait ainsi, et si aujourd'hui nous nous proposons de doubler sa surface, ce n'est pas simplement pour en faire un hebdomadaire plus épais, ou plus luxueux, mais pour en faire un instrument encore mieux adapté aux besoins de tous.**

Mais cette tâche, nous ne pourrons pas la remplir seuls. Nous avons besoin, absolument besoin, de l'aide multiforme de tous ceux qui nous lisent et sympathisent avec nos idées, de tous ceux précisément au service de qui est Lutte Ouvrière.

Et nous avons particulièrement besoin de l'aide des militants ouvriers qui, dans les entreprises, défendent quotidiennement les idées révolutionnaires. C'est pour eux, en premier lieu, que Lutte Ouvrière **fut créé, et c'est par eux, grâce à leur collaboration, que** Lutte Ouvrière **a pu vivre, a pu être le reflet, imparfait certes, mais néanmoins unique en son genre, des luttes et des préoccupations des travailleurs.**

Et bien, cette aide précieuse ne doit pas se relâcher, elle doit au contraire s'amplifier. Il faut que nous parviennent, plus nombreuses encore les informations d'entreprises de toute sorte, afin que notre journal soit encore plus vivant. Il faut que la diffusion de Lutte Ouvrière **dans les ateliers et les bureaux, sur les chantiers (comme bien sûr dans les quartiers et dans les H.L.M.) se développe, et que le nouveau** Lutte Ouvrière **parvienne le plus largement possible entre les mains de ceux à qui il est destiné en priorité, les militants ouvriers, les travailleurs du rang.**

Il faut en un mot que le réseau de sympathie active qui s'est tissé depuis juin 1968 autour de Lutte Ouvrière **se renforce encore, parce que ce n'est que fort du soutien matériel et moral de nos lecteurs et sympathisants, et en particulier des militants révolutionnaires d'entreprise, que nous pourrons faire de** Lutte Ouvrière **ce que nous voulons en faire, c'est-à-dire un hebdomadaire ouvrier de grande diffusion, malgré l'augmentation de prix rendue nécessaire par cette transformation.**

Amis lecteurs et camarades, nous savons que votre concours nous est assuré d'avance, et c'est fort de cette certitude que nous avons décidé de doubler la surface de Lutte Ouvrière, **et de le faire paraître sur 24 pages à partir de la semaine prochaine.**

Le 23 octobre : à l'entrée des usines Renault Billancourt (A.F.P.)

La "journée d'action"

C'était une autre manière de se dérober devant l'action résolue souhaitée par les travailleurs, c'était aussi une autre manière d'éviter que les quatre heures du jeudi puissent mobiliser en quoi que ce soit les travailleurs. Cela préservait (en apparence) l'allure gauchiste de la C.F.D.T. en faisant étalage de ses bonnes intentions.

Citons pour la petite histoire la position de F.O., syndicat collaborationniste chez Renault, absent de la plupart des luttes et qui, entonnant lui aussi la trompette du révolutionnarisme concluait « F.O. ne s'associera pas à une grève dont la portée pratique sera pratiquement nulle et totalement inefficace. »

Toutes les conditions étaient donc réunies pour que la grève du jeudi soit ce qu'elle fut : un demi-échec. Le ralliement de la C.F.D.T., au nom de l'unité d'action, ne changeait rien quand bien même cela n'aggravait pas les choses. Quant au discours d'Halbeher visant à rendre les gauchistes responsables des « faux pas » de la C.F.D.T., il acheva en beauté cette entreprise de démobilisation que fut la grève du jeudi 23 octobre à Billancourt.

Reste le mécontentement des travailleurs par-delà leur écœurement passager, reste l'assurance que la direction a cru pouvoir se permettre d'afficher après le demi-échec de la grève à Billancourt et qui lui fait frapper au Mans. Les syndicats n'ont pas voulu engager l'épreuve de force, mais la direction veut encore obtenir d'eux la fin d'une agitation qui perturbe sa production et encourage, par son existence même, les grèves dites « sauvages ». En mettant les syndicats au pied du mur, elle veut les contraindre à désavouer les actions entreprises et à se faire les agents du retour au calme. C'est compter sans le mécontentement des travailleurs. Et la direction fait là une erreur grossière. Les syndicats, eux, sont particulièrement sensibles à ce mécontentement. Ils savent qu'à n'en pas tenir compte ils risquent d'y perdre non seulement la face mais encore leur justification et leur existence. La tactique de la direction aura peut-être pour effet de contraindre les syndicats à prendre la direction d'un mouvement plus dur sous peine d'être balayés par lui.

LES RAISONS DE L'ATTITUDE DES SYNDICATS

ON aurait tort de croire que la préparation et le déroulement de la demi-journée d'action à Billancourt furent le produit de la maladresse, de l'esprit de boutique ou d'une erreur de calcul de la part des syndicats organisateurs.

La relative démoralisation qui suivit à Billancourt la « journée d'action » fut au contraire sciemment recherchée.

Sur le plan national, ni la C.G.T. ni la C.F.D.T. ne sont prêtes à engager la lutte nécessaire contre le plan d'austérité du gouvernement Chaban. Aucune de ces deux centrales ne souhaite revivre les heures fiévreuses de mai 1968. Aucune ne veut se risquer dans une aventure gréviste qui mettrait en danger non seulement la politique gouvernementale mais encore l'ordre bourgeois et l'Etat. Empressées toutes deux à signer les accords de Grenelle, elles ne tiennent absolument pas à créer les conditions d'un débordement toujours possible ou plus simplement celles d'une capitulation encore plus ouverte et moins acceptée.

Il leur faut donc, pour contenter leur base et jouer leur rôle syndical, organiser des mouvements qui ne risquent pas de mettre en péril l'ordre social. Cela suppose d'être, en parole, l'adversaire acharné du plan d'austérité vomi par les travailleurs, et dans les faits d'empêcher toute généralisation de la lutte en limitant, contrôlant, parcellisant les mécontentements et les ripostes.

Ce qui est valable sur le plan national l'est évidemment sur le plan de Renault.

Avec la nouvelle grille proposée en juin par la direction et que les syndicats refusèrent de signer, les Centrales disposaient d'un champ de bataille morcelé à l'infini et par conséquent de tout repos.

C'est la C.G.T., syndicat largement majoritaire dans l'usine, qui prit l'initiative des opérations à la rentrée. Ce fut elle qui « chauffa » les travailleurs en préparant délégations, débrayages et protestations diverses pour le 1er octobre, jour de mise en application de la nouvelle grille. Elle n'eut pas besoin de chauffer beaucoup car le mécontentement fut unanime. La nouvelle grille ne satisfaisait personne. L'augmentation des salaires était diversifiée et dérisoire et le classement dans les nouveaux indices équivalait pour beaucoup à une rétrogradation.

Au fur et à mesure que la place de chacun dans la nouvelle grille était connue, l'agitation se répandait sous toutes ses formes. Un atelier, le 77, partit même en grève illimitée. C.G.T. et C.F.D.T. discutèrent âprement avec la direction d'atelier et la direction générale mais ne firent rien pour généraliser la lutte.

Il ne se passait pas de jour sans que des « actions » diverses manifestent clairement le mécontentement des travailleurs.

A Cléon, Flins, Sandouville et Le Mans, la situation était identique. De protestations catégorielles en mouvements plus généraux avortés, les travailleurs les uns après les autres entraient dans le « mouvement », les uns pour 60 centimes de l'heure, les autres pour le passage d'un indice ou d'un coefficient, d'autres encore pour l'intégration de la prime de zone. Bref, chacun pour soi.. et la grille pour tous.

Le mécontentement dû aux conditions politiques générales et à l'application de la grille sur le plan local, prenait vite un ton agressif et les petites grèves illimitées décidées en divers endroits de l'usine contraignaient les syndicats à faire un mouvement plus général. Les travailleurs l'attendaient. Il serait tout à fait faux de dire que les travailleurs étaient prêts à partir en grève illimitée mais ils étaient prêts à manifester tous ensemble leur mécontentement et à engager une lutte résolue sous la direction de leurs syndicats.

Il s'agissait donc pour la C.G.T. d'organiser un mouvement qui soit à la fois général et limité, qui réunisse les travailleurs dans l'action mais sans créer d'illusions, bref un mouvement qui désamorce toute extension anarchique des grèves et qui permette aux travailleurs de se défouler de leur besoin d'action. Ils trouvèrent les 4 heures du 23 octobre, limitées au seul Billancourt.

La C.F.D.T. syndicat minoritaire dans l'usine mais dont les effectifs et les électeurs s'étaient singulièrement gonflés après mai 1968, se livra tout de suite à une surenchère sur les propositions de la C.G.T. Elle proposa 24 heures puis parla de grève illimitée et dans un tract étonnant du 21 octobre proposait que la décision sur la grève, sa forme et sa durée soient prise par les travailleurs eux-mêmes réunis en assemblée générale avec piquets de grève aux portes de l'usine. Mais, en conclusion, elle annonçait que si ces conditions n'étaient pas remplies (par qui ?) « la participation de la C.F.D.T. à un mouvement traditionnel : trois discours, trois petits tours et on reprend le boulot... ne se ferait que pour montrer la bonne volonté de la C.F.D.T. dans l'unité d'action. Mais sans une mobilisation de ses militants dont certains ont déjà déclaré ne plus vouloir participer aux marches folkloriques ». Ainsi, sous un langage apparemment déterminé, la C.F.D.T. faisait ses propositions non pas aux travailleurs qui auraient peut-être pu les accepter, mais à la C.G.T. dont elle connaissait d'avance la réponse.

S.N.E.C.M.A.

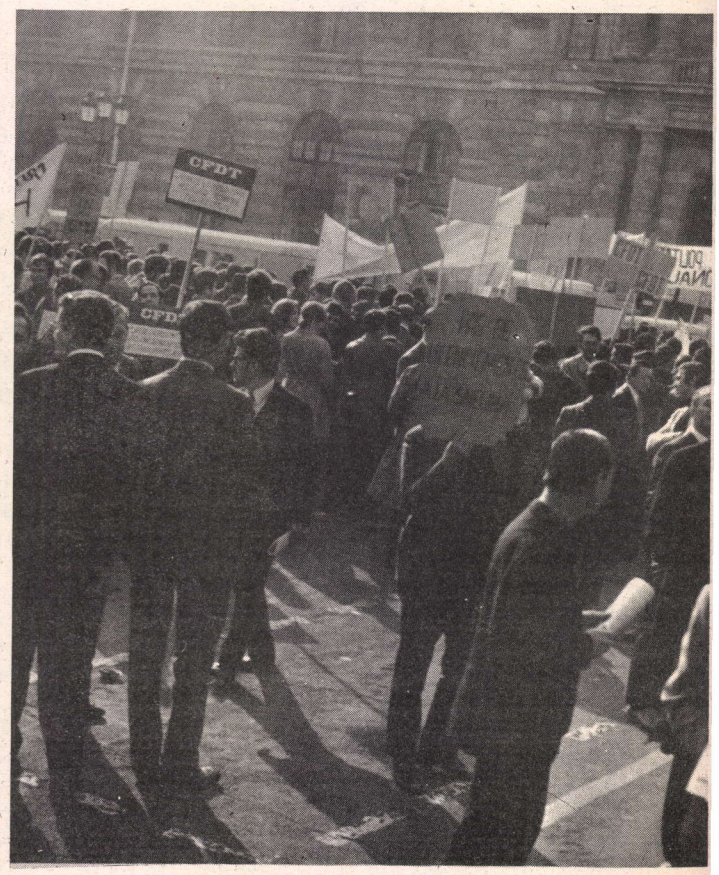

Un aspect de la manifestation des travailleurs de la S.N.E.C.M.A. à Paris.

du 23 octobre, à Renault (Billancourt)

Comment on organise une grève ratée

LA C.G.T. ayant présenté en juillet la nouvelle grille des salaires comme une « grande victoire », les ouvriers avaient espéré confusément que son application pallierait en partie les effets du plan d'austérité. Aussi, leur déception a-t-elle été d'autant plus forte de s'apercevoir qu'ils ne récoltaient que des miettes et même, pour certains, que cela se traduisait par une diminution de salaire.

Le mécontentement était donc grand et partout l'on attendait des syndicats qu'ils « organisent la lutte ».

La C.G.T. organise « les » luttes

La C.G.T. s'en est chargée, à sa manière... Elle avait un double souci : ne pas se laisser déborder par les « gauchistes » et publier des bulletins de victoire, notamment, à la veille des élections de délégués (qui ont eu lieu les 9 et 16 octobre).

Ses militants se sont donc employés à convaincre les ouvriers qu'il suffisait d'obtenir une application plus avantageuse de la grille en débrayant secteur par secteur, et chaque catégorie professionnelle à son tour.

Si ce syndicat a pu ainsi relancer les grèves tournantes — malgré les expériences amères du passé — au point qu'il s'est vanté d'avoir obtenu 110 débrayages en six semaines, cela est dû à un concours de circonstances exceptionnel :

Depuis deux ans, l'atmosphère de l'usine a beaucoup changé. De nombreux ateliers ont été décentralisés avec leur personnel, composé en majorité de professionnels et d' « anciens ». Et la politique actuelle de la Direction tend à favoriser la « promotion » des vieux professionnels en leur donnant des places dans les bureaux, et à les remplacer par des jeunes moins onéreux.

Ces jeunes, combattifs en général, mais n'ayant aucune expérience des luttes passées, subissent d'autant plus facilement l'emprise de l'appareil stalinien que celui-ci les prend en mains, non seulement sur le lieu de travail, mais aussi par le biais des activités de loisirs, au sein du Comité d'Entreprise.

Quant aux O.S., leur renouvellement a été presque total ; ils sont en majorité étrangers, comprennent difficilement le français et considèrent la C.G.T. comme le syndicat révolutionnaire par excellence.

Tout ceci explique que l'on a pu assister, depuis début septembre, à un défilé ininterrompu de petits groupes de 20, 30 voire 50 ouvriers, venant faire leur petit tour devant la Direction générale, stationnant là longuement, les bras ballants, pour retourner ensuite à leurs postes, gros Jeans comme devant.

Mais malgré leur vigilance, nos stratèges chevronnés n'ont pu empêcher les caristes de l'île Séguin de tenter de durcir leur mouvement jusqu'à satisfaction complète. Ils ont tenu trois jours, sans que le reste de l'usine en soit informé. La Direction s'est contentée de les remplacer par des ouvriers des chaînes — pour la plupart étrangers — et les délégués se sont bien gardés d'intervenir pour expliquer à ces camarades qu'on leur faisait jouer ainsi un rôle de jaune.

Les caristes ont donc été contraints de reprendre le travail, écœurés, ayant perdu trois jours de salaire et une bonne partie de leur prime de décembre. Inutile de préciser qu'on ne les a pas retrouvés dans la grève de jeudi.

Et les autres syndicats ? Pour eux aussi, le souci essentiel était les élections, qu'ils préparaient à leur manière : en publiant des programmes alléchants assortis de prises de position pour des mouvements d'ensemble et la grève illimitée.

La préparation de la grève

Les élections passées, les trois syndicats, dans un tract commun, ont annoncé leur réunion pour le mardi 21 octobre, afin d'organiser un mouvement d'ensemble après « consultation démocratique » des travailleurs.

La pagaille

De cette consultation, partout où elle a eu lieu, s'est dégagée une forte majorité pour une grève de 24 heures, voire illimitée, en dépit — ou à cause — de tous les mouvements catégoriels.

Mardi matin, avant notre départ au travail, nous apprenions par la Radio (informée par qui ?) que nous allions faire une grève d'une demi-journée jeudi, alors que la décision ne devait officiellement être prise que ce matin-là. En arrivant à l'usine, nouvelle surprise : un tract C.F.D.T. nous conviait à organiser une « grève illimitée », à condition que « tous les syndicats y soient, même le syndicat catégoriel des techniciens et agents de maîtrise de la C.G.T. qui ont pris l'habitude de faire bande à part ». (Il s'agit d'un syndicat **distinct** des mensuels C.G.T.).

Mais en même temps, il préparait une position de repli, en affirmant qu'en cas de « mouvement traditionnel : trois heures, trois discours, trois petit tours — et on reprend le boulot », ses militants ne le feraient que pour « montrer leur bonne volonté dans l'unité d'action » car « ils ne voulaient plus participer aux marches folkloriques ».

Le respect des décisions « démocratiques de la base »

La réunion des trois syndicats s'est passée très simplement : Halbeher, secrétaire syndical C.G.T. a déclaré : « Après consultation de la base, nous proposons une grève de quatre heures ».

C'était à prendre ou à laisser. F.O. a laissé. La C.F.D.T., « pour ne pas rompre l'unité » a accepté.

Quant au syndicat des mensuels C.G.T., il a déclaré ne pas pouvoir s'associer au mouvement, les problèmes spécifiques aux mensuels étant en discussion, et les revendications pas encore au point !

A l'annonce de cette décision, la colère a été grande dans l'usine, même parmi les membres de la C.G.T.

La majorité de ceux qui ont débrayé jeudi matin l'on fait plus parce que la radio et la presse parlaient de « test » que par conviction.

Le meeting

A 9 heures, nous nous sommes rendus dans l'île ; avec le faible espoir que, peut-être, il se passerait quelque chose.

Là, nous avons été accueillis par les chaînes qui tournaient au-dessus de nos têtes. C'était la première fois qu'une telle chose se produisait pendant un meeting. C'est pourtant très simple de les arrêter, il suffit de quelques gars décidés. Mais nos dirigeants syndicaux, respectueux de la « liberté » de travail, n'ont pas voulu faire ce geste, et même en ont empêché ceux qui le tentaient.

C'est donc dans le bruit des machines et des chaînes en mouvement que nous avons entendu le sieur Halbeher, secrétaire C.G.T., en fait de programme de lutte, déverser pendant vingt minutes un monceau d'insultes, d'ordures et de menaces sur les « gauchistes », sur F.O. et surtout sur la C.F.D.T., présente à ses côtés à la tribune. A la moindre tentative de protestation ou de sifflet, la claque installée au premier rang, bien orchestrée par le sieur Sylvain — autre ponte C.G.T. — couvrait les voix par ses claquements de mains au cri de « UNITE, UNITE ». Belle unité, en vérité !

Nous avions un petit espoir de voir le représentant C.F.D.T. relever le gant et dire leur fait à ces mal-embouchés. Hélas, en bon héritier des chrétiens, il s'est contenté de déclarer qu'il ne répondrait pas aux injures de son « camarade » de la C.G.T. et a enchaîné sur un discours dont nous n'avons presque rien perçu à cause du bruit et aussi parce que les assistants s'en allaient par petits groupes, se communiquant leur écœurement.

Dix minutes après, nous redescendions pour aller « manifester » devant la Direction. Les portes étant fermées, les jeunes du Département 70 ont tenté d'entrer dans la cour en passant par-dessus les grilles. Mais les délégués les en ont empêchés « pour ne pas tomber dans la provocation » et ont donné l'ordre de dislocation. Il était à peine 9 h 40. Du fait des horaires différents, la reprise devait s'échelonner de 10 h 30 (pour les équipes) à 12 heures (pour les mensuels). Les gens s'en allaient indécis sur ce qu'ils devaient faire. Beaucoup sont retournés immédiatement à leur travail.

« Après avoir perdu quatre heures de salaire pour entendre « ça ». On ne m'y reprendra plus. » Telle était la réflexion qui était le plus souvent exprimée à la suite de cette « action consciente » comme la qualifiait un tract de la C.G.T. du soir même.

Manifestation à Paris contre les licenciements

LA semaine dernière, nous faisions état d'un projet de manifestation de tous les centres SNECMA à Paris. Cette manifestation a bien eu lieu... malheureusement pas dans les meilleures conditions.

Faisons un petit tour en arrière. Depuis le 14 octobre, au lendemain de la décision de licencier, la C.F.D.T. mène campagne pour une manifestation à Paris. Se rendre là où les décisions se prennent, au ministère des Armées ou des Finances, tel était le but recherché. Cette proposition d'action était, en général, bien accueillie par l'ensemble des travailleurs. La C.G.T., nous l'avons déjà fait remarquer, dans un précédent article, tout en déclarant qu'elle était favorable à une telle action, ne l'a jamais popularisée ; ce qui faisait dire à certains qu'en fait elle n'était pas d'accord. Cela s'est confirmé pleinement à la veille du départ pour Paris, son attitude a été plus que négative et au plus haut point démobilisatrice.

Comment les choses se sont-elles déroulées à l'usine SNECMA de Corbeil ?

Lundi 20, à une assemblée d'information organisée par la C.G.T. 600 personnes environ sur 4.200 étaient présentes. Il y était décidé d'organiser une caravane qui sillonnera toute la région. « Informer, sensibiliser l'opinion publique », tel était l'objectif de la C.G.T.

Mardi 21 octobre, 450 personnes répondaient à l'appel de la C.G.T., et participaient à la caravane. La C.F.D.T. dénonça de telles formes de lutte et les qualifia d'inefficaces. Le même jour elle diffusa un tract fixant la date de la manifestation à Paris pour le 23 et ceci pour l'ensemble des centres SNECMA.

Le mercredi 22, la bataille syndicale s'engagea autour de la manifestation à Paris. Nous assistions à un spectacle navrant où les intérêts de boutique passaient avant ceux de l'ensemble des travailleurs.

La C.G.T. mena une campagne hargneuse contre la manifestation. Elle alla jusqu'à sortir pour les besoins de la cause une circulaire C.F.D.T. du mois de mars à propos de l'unité syndicale pour démontrer aux travailleurs que cette dernière est contre l'unité. On reparla de Charléty. Bref, pour essayer de saper le mouvement, l'appareil stalinien se mit en marche Ceci confirme avec éloquence la tactique employée par la C.G.T. face à la vague de grèves qui sévit un peu partout en ce moment. Là où le mécontentement est grand, on freine. Là où il n'y a rien, on organise des grèves et on stimule les travailleurs car on est assuré de les contrôler entièrement.

C'est donc contre vents et marée que la manifestation à Paris fut maintenue par la C.F.D.T.

Sur l'ensemble des centres, 1.500 travailleurs environ ont participé. Le départ avait lieu par car de chaque centre pour aboutir à un rassemblement central à Paris.

De Corbeil, 500 travailleurs environ ont participé à cette manifestation, soit autant qu'à la manifestation du mardi, malgré la propagande hostile de la C.G.T., largement majoritaire dans l'usine. Il y eut des travailleurs de certains bureaux administratifs, qui n'avaient participé à aucune autre manifestation jusque là. Manifestement, la manifestation à Paris était attendue par les travailleurs et aurait eu un énorme succès si la C.G.T. n'avait pas refusé d'y participer, en reniant ses engagements antérieurs.

Les consignes précises furent données au cours du transport par les responsables syndicaux. Personne ne connaissait d'avance l'endroit précis où devait se dérouler la manifestation (ce qui a fait dire à la C.G.T. : « Ils ne savent même pas où ils vont »). Bref, tout s'est déroulé normalement et à 10 h 30 précise c'est 1.500 travailleurs qui ont fait irruption place du Palais-Royal, face au ministère des Finances.

Une délégation a été reçue par le chef de cabinet de Giscard et rendez-vous a été pris pour le lendemain. Après être resté 1 heure environ sur place, le cortège s'ébranla vers le ministère des Armées par la rue de Rivoli aux cris de :

— pas de licenciement à la SNECMA ;
— des crédits pour Concorde, la retraite à 60 ans ;
— les 40 heures tout de suite ; assez de paroles, des actes !

Il y avait de l'ambiance. Beaucoup de participants faisaient remarquer que pour une fois on abandonnait les parcours des manifestations traditionnelles. Ce n'est pas tous les jours en effet que des travailleurs manifestent rue de Rivoli ou place de la Concorde.

Au ministère des Armées, une délégation a été également reçue. Vers 12 h 45 la manifestation prit fin et chacun rejoignit son centre respectif.

Bien sûr, et sur ce point personne ne se faisait d'illusion, nous n'avons pas eu satisfaction. Nous avons cependant montré en haut lieu que les travailleurs de la SNECMA n'étaient pas décidés à se laisser faire. Paris n'est qu'une étape importante de notre lutte. Pour vaincre il nous faudra, cela ne fait aucun doute, faire bien davantage.

Caisse d'allocations familiales :

CGT et CFDT unis pour diviser le personnel ... et crier victoire après un accord vereux

DEPUIS le mardi 7 octobre, les techniciens de la C.A.F. sont en grève pour l'obtention du coefficient 198, ce qui représenterait une augmentation de 150 F mensuels.

En même temps, de nombreuses caisses de province se mettaient en grève pour obtenir la parité avec la Caisse Vieillesse de Paris, tandis que dans d'autres organismes sociaux, et notamment la Sécurité sociale, la grève était décidée et touchait de nombreux centres. Et là, toutes les catégories du personnel étaient dans le mouvement.

En conséquence, dès le lundi 13 octobre, les négociations qui se déroulaient au Ministère sur le plan national, portaient non seulement sur toutes les catégories en grève, mais aussi sur tous les problèmes généraux (salaires, temps de travail, effectifs, etc.).

Du côté des syndicats

La C.G.T., qui voulait initialement limiter le mouvement à un débrayage de deux heures, a dû, devant la détermination des techniciens, et sous la pression de certains de ses propres militants, opter pour une grève illimitée. La C.F.D.T., comme d'habitude, s'est contentée de suivre.

Dès le départ, si ces deux syndicats se sont portés à la tête du mouvement, cela a été avec l'intention évidente de l'isoler pour mieux le contrôler. Pour cela, tous les moyens ont été bons : absence totale d'information sur les grèves dans les autres centres, interdiction aux autres catégories mécontentes de se joindre au mouvement et de descendre aux assemblées, sous prétexte que « cette grève est uniquement celle des techniciens, il ne faut pas tout mélanger sinon ils seront noyés dans la masse et n'auront rien du tout ». Une guichetière intervenant pour la C.G.T., a même déclaré, en assemblée, à propos des manipulatrices qui voulaient obtenir elles aussi un coefficient supérieur, que « si ça continuait, un balayeur gagnerait bientôt autant que nous », et « qu'on n'oubliait pas les petites catégories puisque celles-ci avaient eu récemment une revalorisation de coefficient » (de l'ordre de 10 à 15 F !). De tels propos dépassent peut-être les intentions de la C.G.T., mais reflètent bien l'état d'esprit qu'elles laissent entretenir dans le personnel.

On a même vu des délégués C.G.T. et C.F.D.T. jouer ouvertement les briseurs de grève : dans un service où la grève avait été votée à la majorité, un délégué arriva, expliquant que les techniciens en grève étaient au coefficient 172 C6, alors que ce service était au 172 B-13 (!!!) et qu'il n'était pas question pour eux de se joindre au mouvement, car cela n'avait rien à voir !

Quant à F.O., elle ne s'est ralliée à la grève des techniciens qu'en dernière minute, sous prétexte qu'il valait mieux à son avis revendiquer une augmentation de 15 % plutôt qu'un coefficient supérieur. Le mouvement étant parti sans elle, elle se contenta de suivre la grève sans essayer de vaincre l'isolement des techniciens. Ce n'est qu'au bout de huit jours qu'un responsable fédéral est venu expliquer qu'il fallait l'union de toutes les catégories.

Parmi les employés

Dès le début de la grève, les petites catégories ont commencé, elles aussi, à discuter de leurs revendications. Les manipulatrices, notamment, qui sont au coefficient 145, revendiquaient le 161 (soit plus de 80 F d'augmentation).

Devant cette effervescence, la première préoccupation des syndicats fut de limiter le mouvement aux seuls techniciens, et d'**interdire** parfois aux manipulatrices de débrayer. Quelques-unes, parmi les plus résolues, passant outre l'« interdiction » syndicale, décidèrent de se mettre en grève à une dizaine et tentèrent de faire débrayer leurs camarades. Malheureusement, la plupart hésitaient à engager une action sans, et même contre, les organisations syndicales. Les quelques manipulatrices en grève ont donc décidé de reprendre la semaine dernière, sans avoir rien obtenu.

Pendant ce temps, d'autres secteurs, le Fichier Comptable et les dactylos des « Prestations Supplémentaires » se mettaient également en grève.

Du côté des techniciens, les avis étaient partagés entre ceux qui pensaient qu'il fallait étendre le mouvement aux autres catégories, que les revendications des manipulatrices étaient justifiées, et ceux, plus nombreux, qui croyaient que les manipulatrices allaient « saboter » leur grève si elles s'y joignaient, soutenus et encouragés en cela par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Le mouvement bradé

Le jeudi 23 octobre, après une journée de laborieuses négociations, la C.G.T. et la C.F.D.T. signaient un accord qui prévoyait une prime différencielle de sept points à compter du 1-10-1969, portée à treize points au 1-1-1970 ce qui représente une augmentation de salaire d'environ 72 F. Cette prime est garantie sur treize mois et demi de salaire, mais elle n'est pas intégrée au salaire même (le pourcentage correspondant à l'ancienneté et les augmentations au choix ne jouent pas dessus). De plus il y a de grandes chances pour que ces points représentent une avance sur le déblocage de la classification prévu ultérieurement. Les techniciens passant alors à un coefficient supérieur verraient cette prime intégrée dans leur nouvelle catégorie tout simplement... De plus, la Direction a refusé le paiement des heures de grève. Cela représente pour les techniciens une perte sèche de 700 à 1.000 F.

C.G.T. et C.F.D.T. n'ont pas ouvertement dit qu'il fallait reprendre le travail, mais ils ont signé l'accord sans consulter le personnel, et précisé que chacun était libre de voter pour ou contre la continuation, mais qu'il était de leur devoir (sic) de signaler que si la grève continuait, on n'obtiendrait rien de plus...

Le vote a eu lieu dans des conditions difficiles, la responsable régionale C.G.T. essayant de faire voter d'abord ceux qui étaient « contre la poursuite de la grève », puis devant les protestations, ceux qui étaient « pour la fin du mouvement » ! Comme le vote a eu lieu à main levée et que la salle était partagée, il a été impossible de déterminer en faveur de quelle solution était la majorité des votes. Néanmoins, la même responsable C.G.T. prétendait qu'« à vue de nez » il y avait une majorité pour la reprise. L'orateur F.O. s'est contenté de déclarer qu'ils n'avaient pas signé l'accord, puis s'est mis à ergoter sur les déclarations du ministre sur les heures de grève, mais n'a rien dit précisément sur les moyens d'obtenir le paiement de ces heures de grève.

Aussi, au moment où nous écrivons, rien n'est encore réglé. La moitié des techniciens ne voulait pas reprendre le travail. Et c'est sur le paiement des heures de grève que se jouera certainement la fin de ce mouvement. Mais là-dessus, les techniciens devront compter sur eux-mêmes et sans le soutien des syndicats.

OU LA C.G.T. S'ACTIVE A... EXCLURE SES MILITANTS

Les responsables C.G.T., trop occupés pendant la grève à empêcher les autres catégories de débrayer n'eurent guère le temps de réunir leurs syndiqués pour discuter de l'attitude du syndicat envers les petits coefficients.

Mais plusieurs jeunes militants de ce syndicat désapprouvèrent de telles méthodes et se prononcèrent publiquement, lors d'une assemblée, pour une lutte unie de tout le personnel. La direction du syndicat C.G.T. ne put tolérer d'être ainsi critiquée en public par ses propres syndiqués. C'est pourquoi la semaine passée elle réunit à deux reprises les syndiqués C.G.T., pour exclure ces trouble-fête coupables d'avoir violé la discipline syndicale (sic). La deuxième fois, elle parvint à faire voter l'exclusion de trois militants par 34 personnes sur les 47 réunies. Mais sur les quelque 500 cartes C.G.T. placées à la Caisse, bien peu ont été consultées, et beaucoup de syndiqués s'indignent de telles méthodes. Encore des remous en perspective pour les bonzes C.G.T...

l'ordre moral

MANDRE VANHOUTTE, mécanicien à La Courneuve, « bénéficiait » (moyennant 400 F de loyer mensuel) d'un logement de fonction qu'il occupait avec sa famille.

Mais voilà : la femme avec qui il vivait depuis quinze ans n'était pas officiellement mariée avec lui. Quant à leur fillette de 12 ans, elle ne porte par le nom de son père, car celui-ci, qui fut marié légitimement, se voit refuser le divorce par son ancienne femme.

Et alors ? Direz-vous, c'est son droit. Eh bien, non ! En tout cas pas dans cette société. Ses patrons, arguant du contrat de location qui stipule qu'on doit occuper les locaux « en bon père de famille » l'ont licencié et chassé du logement.

L'affaire est venue en justice. Le juge a entériné la chose. Il ne lui a fallu pour cela que quelques secondes de « réflexion ».

La Morale est sauve. Mais quelle Morale ? La morale de gens qui appartiennent à un milieu où on ne trouve pas immoral d'entretenir une femme et une ou deux maîtresses.

La morale de gens qui ne trouvent pas immoral de vivre du travail des autres.

Et dans le cas qui nous occupe c'est encore plus vrai, puisque selon France-Soir, *l'origine du conflit remonterait au jour où la compagne de Vanhoutte refusa de balayer GRATUITEMENT les bureaux pendant les vacances de la femme de ménage !*

L'a-t-on licencié pour refus de travailler gratuitement ou pour atteinte à la morale ? Même après l'audience, on ne sait pas trop. Comme on voit, la différence n'est pas très nette entre la morale et l'exploitation.

Toujours est-il que trois personnes sont jetées à la rue avec 750 F d'indemnité « pour payer l'hôtel ». Ils ont 24 heures pour déménager.

En attendant le « supplément d'âme » promis par Chaban, on commence par le supplément d'Ordre et de Morale !

Le machin social

LA semaine dernière a été décerné le Prix Nobel de la Paix et c'est à l'Organisation Internationale du Travail que le parlement norvégien a accordé cette année la récompense.

L'O.I.T., dont le siège se trouve à Genève, est la réplique sur le plan « social » à ce qu'est l'O.N.U. sur le plan politique, et qui se donne pour but de régler les malheurs qu'occasionne la condition de travailleur et cela à l'aide de la bonne volonté des représentants des Etats, des patrons et des « représentants » des travailleurs !

Fondée au lendemain de la première guerre mondiale notamment par les « syndicalistes » français Albert Thomas et Léon Jouhaux, les mêmes qui pendant quatre ans venaient de servir de sergents recruteurs à leur bourgeoisie, l'O.I.T. peut certes se vanter d'un beau bilan : elle regroupe aujourd'hui plus de 110 Etats dont certains font beaucoup de « social » comme l'Espagne de Franco, la Grèce des colonels ou le Sud-Vietnam de Thieu et Ky par exemple), et elle n'a pas adopté moins de 122 conventions pour « protéger le travail et assumer plus de justice sociale ».

Mais en réalité, ce ne sont là que vœux pieux hypocritement formulés par leurs auteurs, car l'O.I.T., qui prétend réaliser l'harmonie des classes sociales et celle des Etats, n'a aucun moyen pour contraindre les possédants à respecter les lois qu'elle promulgue. Malgré ses décisions, le racisme continue de sévir à l'embauche aux U.S.A., les libertés syndicales les plus élémentaires sont toujours bafouées en Espagne ou au Portugal, et nulle part au monde la revendication « à travail égal salaire égal » n'est appliquée.

Tout ce que l'O.I.T. peut faire, au-delà de vaines prières, c'est de verser la charité aux pays les plus pauvres en construisant quelques écoles professionnelles tous les ans.

Et la meilleure preuve de l'inefficacité d'une institution bidon comme l'O.I.T., c'est bien que les bourgeois lui accordent le Prix Nobel.

Adresser toute correspondance à

Michel RODINSON
INITIATIVE SOCIALISTE

54, rue Monsieur-le-Prince, 75 - PARIS-6e

Cette adresse n'est pas une permanence, écrire seulement

ATTENTION !

TOUS VERSEMENTS DE FONDS A :

Michel RODINSON

C.C.P. Paris 6851-10

Rhône-Poulenc - Vitry :

les difficultés de l'unité syndicale

COURANT septembre, la section F.O. avait proposé aux sections C.F.D.T. et C.G.T. d'organiser en commun des assemblées générales des travailleurs, pour faire le point sur la situation, les revendications à établir et les moyens d'action à envisager.

Il faut dire que depuis quelque temps cela « bougeait » dans l'usine : plusieurs secteurs avaient débrayé, pour des questions de salaires en particulier, montrant que le plan d'austérité n'était pas prêt d'être accepté de gaîté de cœur.

La C.F.D.T. accepte la proposition, la C.G.T. la refuse dans une lettre ouverte, sous forme de tract.

Ces assemblées se tiennent et réunissent en trois fois, 450 travailleurs au total, la dernière a lieu le 6 octobre.

Pourquoi une proportion si modérée de travailleurs est-elle venue à ces réunions ?

C'est que les syndicats « n'arrivent pas à se mettre d'accord ».

Le hic, c'était que la C.G.T. ne veut pas « se mettre d'accord ».

Elle le montre bien en refusant de nouveau une intersyndicale, lors de la grève de l'usine Rhône-Poulenc Chalampé.

C'est le 8 octobre que la C.F.D.T. fait savoir à l'ensemble du personnel que l'usine de Chalampé est en grève illimitée. Ce mouvement est parti de la base, et le syndicat indépendant, majoritaire dans cette usine du Haut-Rhin, a dû prendre le train en marche pour pouvoir contrôler le mouvement.

Les principales revendications des grévistes de Chalampé sont :

— Augmentation de salaire de 58 centimes de l'heure ou 100 F par mois.
— Garantie de 20 points extériorisés (nous n'avons pas de précisions sur cette revendication).
— Révision et suppression des disparités de salaires et appointements dans la même catégorie.
— Suppression des augmentations sélectives et individuelles, et leur remplacement par des augmentations collectives.
— Avantages du statut mensuel aux horaires.

La grève de Chalampé n'est pas terminée quand se tient à Paris, le 15 octobre, une réunion paritaire prévue depuis longtemps, à l'échelle du trust, sur la réduction du temps de travail.

La direction, pour tenter de désamorcer les velléités d'action dans les autres usines du trust, octroie une prime exceptionnelle de 100 F, porte à 3 % l'augmentation de 2,5 % décidée par l'U.I.C. (syndicat patronal de la Chimie).

Et le soir-même, les délégués de Chalampé négocient seuls avec la direction générale.

Voici ce que la direction leur concède :

— 0,15 F de l'heure jusqu'au coefficient 145 ;
— 0,10 F de l'heure au-delà de ce coefficient ;
— Une prime de « dialecte » (? !) de 150 F par an (et indexée sur le prix du fuel s'il vous plait !) ;
— Une prime de « dialecte » (?) de 100 F par an, indexée sur le minima Rhône-Poulenc ;
— Un rappel pour l'année 1969 sur ces deux primes, soit respectivement 75 F et 50 F..

On voit que la direction et le syndicat indépendant se sont vraiment creusés la cervelle pour trouver des avantages qui ne soient pas extensibles aux autres usines du trust !

Les travailleurs de Chalampé, se sentant isolés, ont décidé de reprendre le travail, le 16 octobre, sans avoir obtenu l'essentiel de ce pourquoi ils se sont mis en lutte.

C'est le moment que choisit la C.G.T., le 17 octobre, pour proposer aux sections C.F.D.T. et F.O. une intersyndicale pour examiner les problèmes revendicatifs !

Sans doute pour bien montrer qu'ils ne tenaient pas du tout à cette intersyndicale — qu'ils ont dû probablement décider sous la pression de leurs syndiqués et des travailleurs — les deux dirigeants de la C.G.T. présents commencèrent par imposer qu'on limite le nombre de membres par délégation, parce qu'eux-mêmes étaient venus à deux, refusant même de laisser assister d'autres syndiqués C.F.D.T. ou F.O. à l'intersyndicale en tant qu'observateurs !

Les deux responsables C.G.T. ne cherchèrent nullement à discuter, mais à **imposer** leur programme. Celui-ci, sur certains points, notamment le système de barème garanti qui est prôné, donne pratiquement des augmentations beaucoup plus fortes aux hauts salaires qu'aux bas salaires (de nombreux travailleurs ont tracé les courbes, crayon en main, d'après les tableaux de la C.G.T. !)

C'est pourquoi C.F.D.T. et F.O. proposent un meeting où les travailleurs trancheront.

Celui-ci est refusé par les dirigeants C.G.T., comme est refusé tout programme d'action « tant qu'on n'est pas d'accord sur le programme revendicatif » — c'est-à-dire tant qu'on n'est pas d'accord avec le programme de la C.G.T. !

De nombreux travailleurs, venus dès le lendemain matin, aux nouvelles, furent bien déçus par les résultats de l'intersyndicale !

Pourtant, il fallait s'y attendre. La direction de la C.G.T. de Rhône-Poulenc ne veut absolument pas d'une action qu'elle ne contrôle pas de bout en bout ; elle est forte de l'expérience de mai-juin 1968 où, dans l'action, elle a dû s'opposer aux ouvriers, ce qui lui a fait perdre un siège aux élections suivantes.

Seule la détermination des travailleurs à se mettre en lutte pourra mettre en échec cette politique, si F.O. et la C.F.D.T. savent proposer un programme d'action efficace.

Polymécanique-Mobylette :

le patron demande aux tribunaux le licenciement d'un représentant syndical

LA Polymécanique n'a pas renoncé à ses attaques contre la section « Force Ouvrière » (créée après mai 68), en la personne de son représentant syndical. Il est paradoxal de voir qu'au moment où, à propos de la réforme de la Justice, il est question de consacrer une partie de la jurisprudence concernant les garanties des représentants ouvriers, comment certains patrons bafouent le droit de grève et les libertés syndicales.

Nous publions ci-dessous la lettre ouverte que la section syndicale a envoyée à Pompidou et Fontanet.

Monsieur le Président,
Monsieur le ministre du Travail,

Nous portons à votre connaissance les faits suivants qui se sont produits dans l'entreprise Polymécanique à Pantin, entreprise du groupe Motobécane qui fabrique les moteurs de Mobylette.

En juin dernier, à la suite d'un débrayage aux chaînes de montage où la température était devenue intenable aux ouvriers, la Direction mettait à pied et demandait le licenciement du représentant syndical de Force Ouvrière, l'accusant, sans preuve, d'avoir arrêté une chaîne en appuyant sur un bouton. Le bien fondé de cette accusation n'ayant pu être prouvé par le patron de la Polymécanique, le Comité d'Entreprise puis l'Inspecteur du Travail de Noisy-le-Sec refusèrent le licenciement. Le représentant syndical fut réintégré à l'usine comme il se devait.

Chacun pensa l'affaire réglée.

Mais nous avons eu la surprise lors de la réception le 17 octobre d'une convocation par le Tribunal des Prud' hommes, de voir que la Polymécanique demandait la résolution judiciaire du contrat de travail.

Si nous nous adressons à vous, Monsieur le Président de la République, à vous Monsieur le ministre du Travail, c'est parce que vous avez la possibilité de montrer par votre intervention, concrètement, si oui ou non vous êtes pour le respect des libertés syndicales dans ce pays.

Croyez bien qu'en cas de silence de votre part, aussi bien qu'en cas d'intervention contraire à la défense de ces libertés, les travailleurs sauraient en tirer les conséquences.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

La Section Syndicale F.O. Polymécanique
210, av. du Maréchal-Leclerc, 93 - PANTIN

Ainsi la loi est faite de telle sorte qu'un patron peut toujours avoir un recours judiciaire contre un ouvrier. Piochant dans l'arsenal des lois, aidé par une justice dont la nature sociale n'échappe à personne, il a tout à espérer d'une action légale. Car si le jugement des Prud'hommes ne lui convenait pas, il pourrait toujours faire appel et aller ensuite d'appel en cassation.

Comment s'étonner que c'est en cassant des carreaux, en séquestrant des patrons, que des ouvriers en viennent à faire respecter leurs droits les plus élémentaires ?

Clermont-Ferrand :

Quand Michelin fait la morale

IL y a maintenant un mois environ que la campagne revendicative a démarré à Michelin. Les syndicats, appliquant les consignes nationales, ont fait signer des pétitions, dresser des cahiers de revendications par ateliers et dans certains secteurs sont allés jusqu'aux délégations au chef d'atelier accompagnées parfois de débrayages.

Cette campagne n'a connu au début qu'un succès relatif : tout le monde était évidemment d'accord sur les revendications : rattrapage de 8 % du pouvoir d'achat acquis en juin 1968, augmentation générale des salaires d'au moins 20 centimes de l'heure, réduction du temps de travail avec dans l'immédiat un samedi sur deux, mêmes avantages aux ouvriers que ceux accordés aux mensuels, indemnisation des frais de transport ; mais il était évident pour tout le monde que ce n'étaient pas les méthodes mises en avant par les syndicats qui allaient impressionner la Direction et la faire céder ; il y a longtemps qu'on lui réclame tout cela et qu'elle se contente d'enregistrer. Les mouvements ont été suivis pour marquer le coup et à titre d'avertissement.

L'attitude provoquante de Michelin a brusquement fait monter le climat : au dernier service qui avait débrayé, la tréfilerie à R, il avait fait répondre par l'intermédiaire du chef d'atelier qu'il donnerait réponse à toutes les revendications le vendredi 10 octobre. Ladite réponse, sous forme d'une lettre aux syndicats affichée dans les ateliers, a fait l'effet aux travailleurs d'une véritable gifle, c'est une fin de non-recevoir absolue, sur le ton à la fois paternaliste et menaçant qui caractérise la Maison :

Après avoir affirmé qu'il a toujours fait son possible, M. Michelin ajoute :

« ...Je ne peux, sans trahir la fonction de chef d'entreprise, accepter, au cours des négociations, des mesures que je sais actuellement incompatibles avec la prospérité présente et future de la maison et par conséquent dommageables à terme pour les membres du personnel, dont elles compromettraient la progression réelle des rémunérations et même la sécurité de l'emploi.

« Il est arrivé que de telles mesures aient dû être prises sous la pression, que ce soit au niveau national ou au niveau de l'entreprise. Chaque fois je vous ai prévenus, à la lumière de l'expérience, qu'elles étaient déraisonnables et qu'elles risquaient d'avoir, tôt ou tard, des conséquences.

« Cela s'est généralement vérifié dans les faits ; aussi aujourd'hui : la dévaluation, l'insuffisance de la production, la menace sur le pouvoir d'achat.

« Dans ce même esprit, je vous dis nettement :

« Il est prématuré et donc déraisonnable de procéder actuellement à une nouvelle étape dans la réduction des horaires de travail.

« Il est déraisonnable, pour le moment, d'envisager de nouvelles charges dépassant sensiblement celles résultant de mesures déjà prises pour maintenir le pouvoir d'achat et celles envisagées pour les retraites et l'intéressement.

Je sais que la plupart des membres du personnel sont trop avisés et trop conscients des difficultés de l'heure pour ne pas le comprendre. »

Cette lettre a mis tout le monde en rogne. Les délégués n'ont plus eu besoin de longues explications ; à OPZ, un atelier de fabrication, on attendait le délégué à la sortie de son entrevue avec le chef d'atelier, il lui a suffi de quelques mots pour que les ouvriers « posent les clous ». Depuis, les débrayages de 24 heures ou plus se succèdent ; si les syndicats n'en sont pas encore à être débordés, ils se sont hâtés de mettre au point un calendrier de débrayages par ateliers. Mais cette tactique de grèves tournantes provoque une opposition sourde chez les travailleurs : on entend dire un peu partout : ce n'est pas à cinq cents en grève que l'on obtiendra satisfaction à des revendications qui concernent dix-sept mille travailleurs horaires.

A l'heure où nous écrivons, les syndicats laissent le mouvement sans perspective et préparent donc son essoufflement. Certains travailleurs en sont conscients et cela vient s'ajouter à la méfiance déjà grande depuis mai.

Aux ateliers de réparation d'Air France à Toulouse :

la direction bloque la promotion, les travailleurs repondent par la grève

AIR FRANCE à Toulouse, spécialisé dans la réparation des avions, regroupe environ un millier de travailleurs, pour la plupart qualifiés. Bien que les salaires distribués dans cette usine soient relativement élevés par rapport à ceux des autres entreprises de la région, les sujets de mécontentement pour les ouvriers ne manquent pas : mauvaises conditions de travail, quota de promotions ridiculement bas... Aussi, depuis quelques mois, la tension n'a cessé de monter dans les ateliers, et en particulier à l'atelier de la Piste, qui est le secteur le plus défavorisé.

En effet, la Direction d'Air-France bloque toute promotion de l'ensemble du personnel travaillant dans les ateliers, et cela depuis plusieurs années. Ainsi pour l'année 1969, 3 agents des ateliers de la Piste sur 42 sont proposés à l'échelle 7, et 2 agents sur 60 sont proposés à l'échelle 8. En outre, de sévères examens sélectionnent les quelques chanceux choisis pour l'accession à des postes supérieurs. Les travailleurs les plus touchés par cette mesure sont ceux qui n'ont pas de qualification et en particulier les femmes.

D'autre part, les postes restés vacants (départs à la retraite, décès, démissions) ne sont pas remplacés. Ainsi, bon nombre de camarades font le travail des catégories professionnelles supérieures sans en toucher le salaire ; de plus cela entraîne une réduction des effectifs et par conséquent une augmentation des cadences. Ces conditions de travail sont les principales causes des nombreux accidents qui surviennent régulièrement à l'usine.

La pratique de ces mesures qui s'exerce depuis trop longtemps, n'a cessé d'indigner l'ensemble du personnel horaire, et c'est en particulier sur le problème des difficultés de la « promotion » que nos camarades de la Piste ont engagé la lutte le lundi 13. A l'appel de la C.G.T., suivi par F.O., la quasi totalité des ouvriers de la section décident un débrayage de 2 heures par jour. Un délégué C.G.T. prend la parole pour exposer les raisons de la grève et propose les modalités d'action du syndicat, qui doivent être votées à mains levées. L'ambiance est particulièrement chaude et les discussions vont bon train. Les propositions de la C.G.T. (1) sont adoptées à l'unanimité. Elles consistent à engager la lutte pour une durée indéterminée, et à choisir les heures d'arrêt de travail qui conviennent le mieux pour perturber les plans de la Direction en ce qui concerne la sortie des avions. En effet, la Direction d'Air-France est liée par un contrat avec les compagnies étrangères, qui l'engage à livrer les avions en réparation au terme d'un délai prévu par les contractants. Si celui-ci est dépassé, la direction doit verser une indemnité considérable aux compagnies, proportionnelle au retard de la sortie de l'appareil.

Le mardi, de 14 h à 16 h, second débrayage, à l'issue de la réunion qui deviendra quotidienne, l'ensemble des grévistes participent à la diffusion de tracts C.G.T., dans les autres ateliers, expliquant les raisons de la grève, et invitant tous les camarades des autres ateliers à généraliser la grève.

Le lendemain, alors que la direction maintient ses positions, l'ensemble des ateliers se joint au mouvement. Il sera en outre décidé que les 2 h de grève quotidienne ne seront pas immuables, que tout le personnel devra s'opposer à toute modification d'horaire autre que celles prévues par le planning, et à toute heure supplémentaire. Ces dispositions devant contrecarrer les tentatives de la direction en vue de faire sortir les avions en temps voulu.

Le jeudi, la direction, pour toute réponse, procède à la distribution d'une « note au personnel ». Ainsi, elle nous fait maintenant participer à ses préoccupations, à ses problèmes, elle se permet même de nous mettre en garde contre les risques que nous courons si nous nous obstinons à perturber le trafic régulier d'Air-France. La lecture de cette note provoque une risée générale, et notre détermination à continuer la lutte n'en est que renforcée. Nous décidons que les débrayages partiraient dorénavant sur simple appel du syndicat, à n'importe quel moment de la journée.

A l'heure où nous écrivons, les débrayages continuent toujours avec la même détermination.

(1) Depuis quelques années, la direction de la C.G.T. est aux mains du P.S.U.

Dix jours de grève chez Quillery (Argenteuil)

L'USINE qui produit des accessoires pour automobiles regroupe à Argenteuil 500 ouvriers à forte majorité d'immigrés, et « offre », en plus d'une maîtrise modèle Citroën, des conditions de travail dignes du début du siècle et des salaires de misère. Jusqu'en mai 1968, le patron a réussi à empêcher la création de tout syndicat, en poussant les travailleurs à prendre leur compte dès qu'ils atteignaient un an de maison. Et après les grèves, la maîtrise causa les pires ennuis à la section C.G.T., allant même jusqu'au licenciement d'un délégué.

Ce mécontentement des ouvriers explose le 9 octobre. Au « Silastène », l'atelier se met en grève illimitée et ne prévient le responsable syndical, interloqué, qu'après coup : les ouvriers revendiquent notamment une augmentation de salaires ; la mensualisation pour tous, une refonte des classifications et l'intégration des primes dans le calcul des heures supplémentaires. Certaines ouvrières du « Quéréthane » se mettent en grève à l'appel de la déléguée de leur service et les grévistes se retrouvent à une quarantaine dans la cour.

Aussitôt, le patron ordonne aux grévistes de « déguerpir sans discuter ni trainailler », le délégué syndical s'empresse d'obéir, sans d'ailleurs demander l'avis des grévistes qui préféraient, quant à eux, passer dans les ateliers.

Le lendemain, 10 octobre, la grève est votée à main levée, à 90 % : c'est la première grève chez Quillery. On ne reconnaît plus l'usine : des groupes de discussions fleurissent un peu partout ; les inscriptions se multiplient sur les murs : « A bas les cadences », « A bas les cheffaillons ». Les langues se délient, les ouvriers apprennent à se connaître. Quelques mouchards, vite repérés, sont mis en quarantaine. Et chacun se réjouit des mines défaites des chefs devant la fraternité toute nouvelle qui lie les Français aux immigrés.

A chaque entrevue avec le syndicat, la direction maintient ses positions : refus catégorique sur tous les tableaux accompagné de propos injurieux et de menaces. Le patron est dans tous ses états...

Devant ce raidissement prévisible, de nombreux travailleurs parlent d'aller en délégation à La Garenne pour faire débrayer l'autre usine du groupe (qui regroupe 800 ouvriers). Mais le délégué syndical temporise à chaque fois, répétant qu'il faut avant tout rechercher la discussion et ne pas « brusquer la direction » ! Devant l'insistance des grévistes, il promet qu'il se chargera « en personne » de... « *prendre contact* » avec La Garenne.

Lundi 13, la C.G.T. distribue un tract appelant à continuer la grève et affirme que « les camarades de La Garenne ont décidé de se joindre au mouvement ». Mais, en fait, il n'en est rien. Et quand le responsable C.G.T. de La Garenne arrive, c'est pour chanter une autre chanson: « des grèves *tournantes* auront *peut-être* lieu... dans l'après-midi. »

Déjà, le moral n'est plus au beau fixe et les ouvriers ne savent plus très bien où ils en sont.

La maîtrise va mettre ce petit flottement à profit et tenter de casser le mouvement : les chefs vont chercher les jaunes à leur domicile, les amènent au travail « aux frais de la maison », et font venir des chefs de La Garenne pour assurer un minimum de production. Mais il y a plus : le chef de la « chiourme » en personne passe ses journées dans les cafés où se regroupent les grévistes et multiplie les menaces de licenciement contre les travailleurs étrangers en leur donnant des « tuyaux » leur permettant d'entrer à l'usine sans passer par l'entrée principale où le piquet de grève « porte atteinte à la liberté du travail ». Enfin, pour couronner le tout, des cars de flics passent et repassent sans arrêt devant les piquets.

Mais malgré toutes ces manœuvres, il n'y a toujours qu'une vingtaine d'ouvriers au travail.

Le mardi 14, le P.D.G. fait sa petite visite et explique avec force détails et chiffres que rien n'est possible dans l'immédiat et tout le baratin habituel..., il termine même par des menaces de licenciement contre le délégué syndical.

La dureté de la direction commence à entamer sérieusement le moral des grévistes, d'autant plus que personne ne sait ce qui se passe exactement à La Garenne. Le jeudi 16, las d'attendre une solution de leur responsable syndical, une délégation de grévistes se rend sur place, et constate que les ouvriers de La Garenne n'ont même pas été informés, ni du déroulement de la grève, ni même des revendications posées. La C.G.T. n'a rien fait pour qu'il y ait une action conjuguée des deux usines.

La délégation revient assez démoralisée avec l'impression d'avoir été « menée en bateau » par le délégué syndical. Dès ce moment, les ouvriers vont commencer à « rentrer » par petits paquets.

Le vendredi 17, la reprise est votée à main levée à la Bourse du Travail d'Argenteuil par une centaine de grévistes. Bien entendu, les responsables syndicaux se félicitent de leur action et incitent les travailleurs à « continuer la lutte sous d'autres formes » et « dans le calme et la dignité »... air connu...

Mais plusieurs travailleurs constatent amèrement que « si les délégués avaient fait leur travail, on n'en serait pas là. »

Après cette grève, et malgré sa défaite, quelque chose a changé à l'usine : la fraternité née pendant cette semaine de lutte entraîne une atmosphère meilleure dans les ateliers et nombreux sont les travailleurs qui ont compris que, la prochaine fois, ils ne devraient compter que sur leurs propres forces pour avoir toutes les chances de vaincre contre Quillery.

UNE GRÈVE RÉSOLUE A VICTOR MICHEL (Cachan)

A l'entreprise d'héliogravure Victor Michel, à Cachan, les travailleurs ont obtenu satisfaction, à la suite d'un mouvement qui touchait, entre autre, la parution de « Télé 7 jours ».

Au mois d'août 1969, était proposé un projet de protocole d'accord concernant les effectifs, les conditions de travail et de salaire.

Au début d'octobre, le patron ne voulant rien savoir, les travailleurs décident des arrêts de travail dans chaque équipe et refusent de faire des heures supplémentaires. Manquant sans doute de diplomatie, la Direction publie une note rejetant sur les délégués la responsabilité de la rupture des négociations. Mais elle avait tort de repousser la négociation ; il ne restait plus que la lutte ou RIEN.

Les travailleurs choisissent donc la lutte : le lundi 6 octobre, les hélio-graveurs font un arrêt de travail de 2 heures, ce qui n'est pas méchant, mais qui, dans les conditions de l'entreprise, provoque l'arrêt de la parution de plusieurs hebdomadaires, dont « Télé 7 Jours ».

Un nouveau refus de la Direction de négocier provoque une grève illimitée le mardi. Les travailleurs de Victor-Michel reçoivent la solidarité de leurs camarades de la corporation, puisque le mercredi tous les hélio-graveurs des entreprises les plus importantes de la région parisienne débrayent une heure, gênant considérablement la sortie de plusieurs hebdomadaires (Paris Match, Jours de France, etc.). Finalement, le patron se rend compte de la détermination de ces camarades. C'est ainsi que le jeudi, il accepte de négocier et accorde pratiquement la majeure partie des revendications.

Les hélio-graveurs demandaient 18 bobineurs, 9 sont acceptés, ainsi que 3 receveurs et 6 annexes. Par ailleurs, les conducteurs obtiennent 16 centimes de l'heure, les bobineurs 15, les receveurs 14 ; ces augmentations devant être reconduites le 1er mars 1970.

Les grévistes ont accepté la reprise sur ces bases et il est certain qu'ils ont bel et bien fait reculer un patron intransigeant.

A Toulouse

Un artiste à la mairie

COMME dans toutes les grandes villes se pose à Toulouse le problème de l'encombrement de la circulation. Comme dans toutes les grandes villes, les transports en commun sont insuffisants, bondés, puants. Il arrive assez souvent que les usagers soient obligés d'attendre une demi-heure et plus à un arrêt ; même aux heures de pointe, les bus n'arrivent que tous les quarts d'heure, quand ce n'est pas plus, du fait de l'encombrement de la circulation.

Heureusement, M. Bazergue, Maire FGDS de Toulouse, décidait de prendre les choses en main : il annonçait, voici une quinzaine de jours, que pour rendre les transports en commun plus attrayants à la population, on allait... peindre les bus en rose !

Pour ce poète, le calcul a été vite fait : quelques pots de peinture coûtent moins cher que les autobus dont la ville aurait besoin pour améliorer son réseau.

Le R.E.L. recrute ou... la carte forçée !

NOUS avons eu la surprise de recevoir, par la poste, trois cartes d'adhésions au R.E.L., dûment remplies et numérotées.

En soi, le procédé de recrutement, pour être original, est déjà scandaleux. Mais il l'est encore plus quand on sait ce qu'est le R.E.L. (Rassemblement Européen pour la Liberté).

Il est vrai que depuis mai 1968 le R.E.L. apparaît surtout sous l'enseigne du groupe « Devenir » qui se donne des allures gauchisantes. Mais son gauchisme ne va cependant pas jusqu'à se détacher d'une étiquette connue comme étant d'extrême-droite.

Et la brochure programmatique qui accompagne les « adhésions » est avant tout marquée par la plus totale confusion. A travers le charabia et la brume apparaissent des phrases qui montrent que les auteurs de cette prose n'ont rien à voir avec le socialisme dont ils ignorent les principes les plus fondamentaux. C'est ainsi que l'on peut lire : « ...La lutte de classe est désormais stratégiquement sans signification dans nos pays hautement industrialisés. »

Si les expéditeurs s'inquiètent de ce que sont devenues leurs cartes, qu'ils sachent qu'elles ont pris le chemin qui leur était naturellement destiné : celui de la corbeille à papiers.

LUTTE OUVRIERE

Directeur Publication : Michel Rodinson

ABONNEMENTS :

6 mois ..... 15 F
1 an ..... 25 F

ABONNEMENTS DE SOUTIEN :

6 mois ..... 30 F
1 an ..... 50 F

ABONNEMENTS SOUS PLI FERME :

6 mois ..... 35 F
1 an ..... 65 F

Correspondance :

M. RODINSON - Initiative Socialiste -
54, rue Monsieur-le-Prince - PARIS-6e

Distribué par les N.M.P.P. — C.P.C. - PARIS

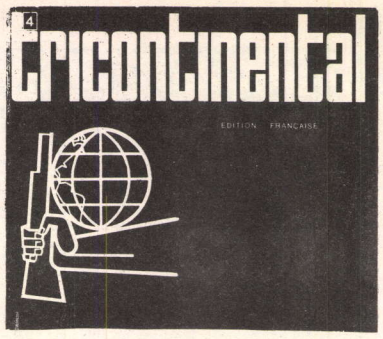

Contre l'interdiction de la revue « Tricontinental » :

Le Comité de défense de la revue «Tricontinental» nous écrit

NOUS vous prions de trouver ci-joint la pétition que nous faisons circuler pour demander la levée de l'interdiction qui frappe la revue Tricontinental. *Comme vous le verrez, cette pétition a déjà recueilli environ cinq mille signatures. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir en signaler l'existence à vos lecteurs.*

Par la même occasion, nous attirons votre attention sur les poursuites qui visent François Maspero pour l'édition de cette revue et lui vaudront de comparaître :

- Le 22 octobre 1969, à 13 heures, devant la 17e Chambre correctionnelle, en opposition au jugement qui l'a condamné à quatre mois de prison et 18.000 francs d'amende ;

- Le 5 novembre, devant la 2e Chambre de la Cour d'Appour avoir publié le N° 2-1969 de la revue Tricontinental

- Le 17 décembre, devant la 2e Chambre de la Cour d'Appel, en appel au jugement qui le condamnait à deux mois de prison avec sursis et à 20.000 francs d'amende.

Pour le Comité de défense de la Revue Tricontinental.

Pierre Jalée.

Voici le texte de cette pétition que nous demandons à tous nos amis et lecteurs de faire circuler.

Les soussignés, rédacteurs, abonnés, lecteurs de la revue Tricontinental, *organe de l'Organisation de Solidarité des Peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ainsi que collaborateurs ou amis des éditions François Maspero expriment leur surprise et leur réprobation de l'interdiction dont cette revue continue à faire l'objet.*

Cette interdiction leur paraît contraire à la liberté de l'information inscrite aussi bien dans la Constitution de la République Française que dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à laquelle la France a souscrit.

Elle est d'autant plus grave qu'elle vise l'édition française d'une revue d'audience mondiale publiée en quatre langues, exclusivement consacrée à l'information sur les problèmes du tiers monde, et qui à notre connaissance n'a été interdite dans aucun autre pays européen démocratique, sans qu'on ait pu pour autant enregistrer chez aucun d'eux le moindre trouble de ce fait.

Elle met enfin en péril l'existence même d'une maison d'édition qui a fait, en toutes circonstances, la preuve de son indépendance et de l'importance de son rôle dans le combat pour la liberté de l'information et la culture.

C'est pourquoi, et alors que les plus hautes autorités de la République affirment se prononcer pour le respect des règles démocratiques, nous demandons avec la plus grande insistance que cette interdiction soit rapportée, et la liberté d'information ainsi respectée afin que l'Etat soit celui de tous les Français.

Pour le soutien et la défense de la revue Tricontinental, *soutenez le mouvement d'opinion qui se crée.*

Financez-le : C.C.P. PARIS 38.56, Vidal-Naquet.

Les pétitions doivent être adressées à Pierre Jalée, 4, rue Mayet, Paris.

Au Congrès C.G.T. des Assurances :

Le gauchisme à l'ordre du jour

LES 16, 17 et 18 octobre deux cents militants environ représentant les sections syndicales de diverses entreprises d'Assurances se sont réunis pour « définir la ligne de la C. G. T. pour l'année à venir ».

Chaque représentant de section syndicale venait tour à tour donner le bilan des activités de sa section : nombre d'adhésions faites, nombre de journaux vendus, nombre de délégués élus, etc.

Mais on a surtout discuté des gauchistes. Presque tous les orateurs dénoncèrent les « agissements de certains éléments irresponsables venus à la CGT pour la détruire ». Selon les orateurs le ton variait : il fallait soit lutter avec violence contre les gauchistes, soit discuter avec ces jeunes trompés pour les ramener dans la bonne voie.

Un membre de la Commission Administrative défendit cette dernière position et dénonça le manque de démocratie au sein du syndicat. Il déclara notamment que des décisions étaient prises par le Secrétariat sans être auparavant votées par la Commission Administrative. Violemment combattu par le permanent de service, il ne fut pas, bien entendu, réélu à la C.A.

Le dernier jour fut celui des motions. L'une portait sur le Vietnam. L'autre, proposée par un jeune camarade, appelait à la solidarité avec le camarade Speller, jeune ouvrier cégétiste et membre de l'Alliance des Jeunes pour le Socialisme (A.J.S.) qui avait perdu un œil lors d'une agression fasciste. Cette motion fut « élargie », malgré les protestations de son auteur, par le secrétariat et devint : « Nous appelons tous les travailleurs à lutter contre les agissements fascistes y compris ceux de Vincennes et d'Argenteuil ». Elle fut adoptée sous cette forme à une très forte majorité (quelques délégués s'abstenant).

Et ce n'est qu'à la fin du congrès que l'on distribua aux participants une résolution sur les revendications de la CGT... qui ne furent même pas discutées !

SOYEZ UN VRAI SPÉCULATEUR !

pour être un vrai spéculateur, il faut :

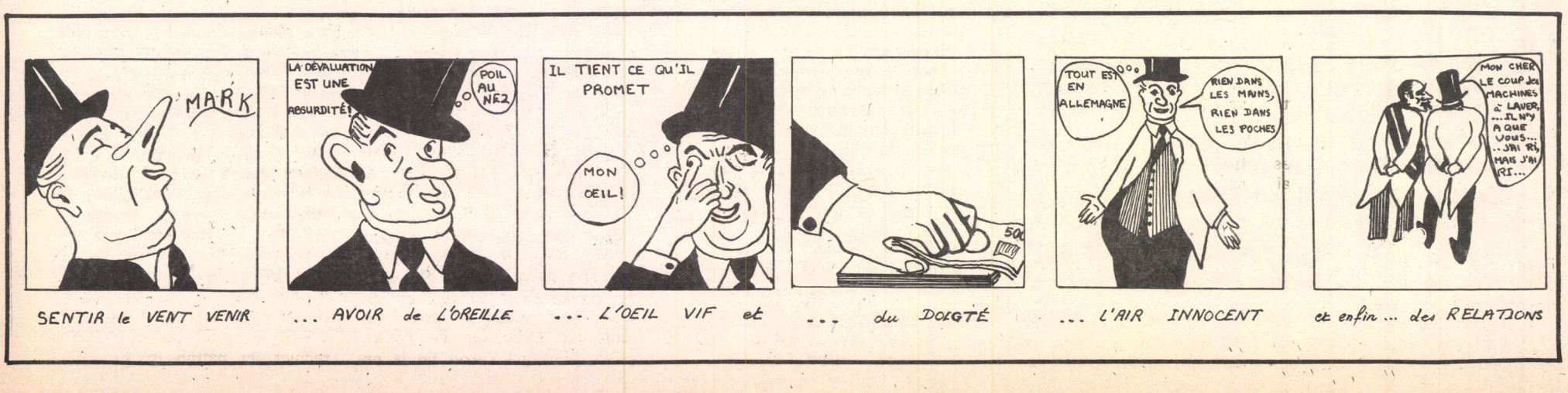

la réévaluation du mark

LA décision de réévaluer le mark, prise par le nouveau gouvernement allemand, et surtout l'importance du taux de réévaluation, 9,28 % ont surpris ; car, depuis près d'un an, le gouvernement allemand refusait cette réévaluation malgré les pressions conjuguées de la France, de l'Angleterre et surtout des U.S.A. Aujourd'hui, le gouvernement allemand a cédé pour éviter une nouvelle dévaluation du franc qui aurait, cette fois, entraîné celle de la livre, et peut-être même une nouvelle crise du dollar.

« La parité que nous avons choisie est courageuse, mais elle n'est pas audacieuse », a affirmé M. Schiller; et il a ajouté à l'intention de la population allemande, qui risque de faire les frais de l'opération : « Rétablir la stabilité peut faire mal, la stabilité exige des sacrifices. »

M. Schiller n'a évidemment pas d'explications de cet ordre à fournir à ses partenaires français, anglais ou américains. Au contraire, chacun d'eux attendait la réévaluation du mark pour pallier ses propres difficultés et la spéculation internationale.

Cette mesure va-t-elle enfin permettre la stabilisation des monnaies faibles ? l'arrêt des fuites de capitaux et de la spéculation internationale ? la suppression des mesures restrictives de toutes sortes, des limitations de crédit en particulier ? Qu'est-ce que les populations laborieuses et d'abord celles qui sont le plus immédiatement concernées, celles d'Allemagne et de France, peuvent en attendre ?

Les conséquences de la réévaluation sont de deux ordres: elles jouent sur le commerce extérieur et la spéculation. D'abord, puisque le mark a augmenté sa valeur exprimée en monnaie étrangère de 9,28 %, les importateurs de produits allemands devront les payer plus chers, ce qui entraînera une baisse des exportations allemandes. Au contraire, la livre, le dollar ou le franc, valant moins en deutsch mark, le prix des produits étrangers va baisser en Allemagne et les importations vont augmenter. La balance commerciale allemande, très bénéficiaire, va se stabiliser à un niveau nettement plus bas. De ce coup de frein volontaire donné à l'expansion de l'économie allemande, le gouvernement socialiste espère l'arrêt de la surchauffe, c'est-à-dire la stabilisation des prix et surtout des salaires. Cette « purge » peut fort bien entraîner la formation de poches de chômage qui viendraient, fort à propos pour ce gouvernement « socialiste », calmer les revendications ouvrières particulièrement virulentes.

Reste à savoir si ce coup de frein n'excède pas les forces et le ressort d'une économie qui s'est alimentée jusqu'alors d'une expansion extérieure constante.

Mais la réévaluation a un autre aspect qui vise à consolider l'ordre monétaire international. Les masses considérables de capitaux réfugiés en Allemagne vont maintenant refluer pour toucher la prime de 9,28 %.

Pour M. Giscard d'Estaing, cette mesure vient donc fort à propos. Il peut espérer voir les réserves de devises de la Banque de France fondre moins vite tant du fait de l'amélioration du commerce extérieur vers l'Allemagne, premier client et fournisseur de l'économie française, que d'un certain arrêt de la spéculation et, qui sait, peut-être d'un retour d'une partie des capitaux sortis qui viendront toucher la double prime de la réévaluation du mark et de la dévaluation du franc, soit environ 20 %. Bien sûr, cela ne résoudra rien au problème de l'inflation intérieure qu'il s'agit toujours de faire payer à la classe ouvrière. Mais en éloignant la perspective d'une deuxième dévaluation du franc dans un bref délai, la réévaluation du mark stabilise incontestablement le reste du système monétaire.

La livre, et dans une moindre mesure le dollar, bénéficieront pour la même raison de cette mesure.

Est-ce à dire que le système monétaire en crise permanente va se stabiliser et la spéculation s'arrêter au moins dans l'immédiat ? Même pas, car le réajustement du mark, s'il détruit l'un des déséquilibres, ne s'attaque pas aux causes de la crise.

Les changements de valeur des monnaies, soit en baisse, soit en hausse, entraînent obligatoirement une spéculation qui essaie de prévoir à l'avance ces mouvements pour en profiter et qui, par là-même, les accélèrent. C'est donc à la cause du changement de valeur des monnaies qu'il faudrait s'en prendre, c'est-à-dire, en fait, à l'inflation qui ronge intérieurement toutes les économies occidentales. Pour subventionner leurs grandes industries, les gouvernements se servent périodiquement de la planche à billets et volent ainsi l'ensemble de leur population. Bien entendu, l'inflation varie d'un pays à l'autre, et les prix augmentant différemment, les commerces extérieurs se déséquilibrent. Il faut alors changer le rapport des différentes monnaies.

Le plus grave problème actuellement, c'est que l'inflation se développe dans le plus puissant pays capitaliste, les U.S.A., et affaiblit le pouvoir d'achat du dollar, mettant en cause l'étalon monétaire même du commerce mondial.

Et c'est pour éviter au dollar d'avoir à dévaluer que le mark a rétabli l'équilibre en augmentant sa propre valeur. Mais cette mesure ne calmera pas la spéculation. On va voir les spéculateurs acheter maintenant du franc belge ou suisse et surtout du florin hollandais.

Ainsi, incapables de contrôler leur inflation intérieure, les gouvernements se résignent à des ajustements de plus en plus fréquents des parités monétaires. Cette situation est grosse de dangers. Elle gêne considérablement l'extension du commerce mondial par les incertitudes qu'elle provoque. A terme, elle risque de le bloquer par la multiplication de mesures restrictives. En faisant de la spéculation une activité beaucoup plus rentable que l'industrie, elle favorise les brusques mouvements de sommes gigantesques qui menacent l'ensemble du système.

La seule solution serait évidemment la création d'une monnaie internationale contrôlée par l'ensemble des gouvernements et libérée des problèmes des inflations intérieures. Mais les divergences d'intérêts des différents gouvernements rendent cette solution hautement improbable. Aussi, les gouvernements en sont-ils réduits à répondre au coup par coup des replâtrages successifs et inopérants aux problèmes qui se posent à eux. Cette politique à la petite semaine sur des problèmes qui concernent l'équilibre même de l'économie mondiale ne saurait se perpétuer indéfiniment. Quarante ans après la crise de 1929, on recommence à parler de la possibilité d'une nouvelle grande crise internationale.

ATTENTION !

«Lutte Ouvrière» va changer de formule.

A PARTIR du premier numéro de novembre, de nouvelles rubriques, sur 24 pages, feront de Lutte Ouvrière un hebdomadaire plus varié, plus vivant et plus complet en même temps qu'un moyen d'information et un instrument de combat encore plus efficaces à la disposition des militants révolutionnaires.

Ne manquez pas le premier numéro de la nouvelle formule daté du **mardi 4 novembre.**

Prix : 2 F.

nouvelles arrestations en U. R. S. S.

A deux reprises, la semaine dernière, le Monde **faisait état d'arrestations qui auraient été opérées en U.R.S.S.** (le Monde **du 22 et du 26 octobre).**

Certes ceci n'est connu que de source officieuse, mais de telles arrestations sont courantes. Les dirigeants actuels se veulent plus libéraux que leur glorieux prédécesseur de triste mémoire, Staline, mais ils n'en continuent pas moins à réprimer avec la dernière énergie toute manifestation de la liberté d'expression. Les arrestations et détentions arbitraires sont légions. Quant aux procès, s'ils ont lieu, la plupart du temps, c'est à huis-clos. Ces dernières années d'ailleurs, les cliniques et les hôpitaux psychiatriques se sont découvert des vocations de prison.

Ainsi, l'un des 54 signataires de l'appel adressé à l'O.N.U. pour lui demander d'intervenir en U.R.S.S. afin d'y garantir les droits de l'homme, M. Youri Maltsov était interné le 17 octobre dans une clinique psychiatrique de Moscou.

Cinq autres signataires de cet appel auraient également été arrêtés, dont l'un des chefs de la communauté tatare.

D'autre part trois officiers d'un sous-marin atomique « coupables » déjà d'avoir signé un document condamnant l'intervention en Tchécoslovaquie, étaient arrêtés pour avoir rédigé un appel réclamant la libéralisation du régime, appel non diffusé d'ailleurs puisque la police s'en était emparé avant.

En procédant à de telles arrestations, la bureaucratie soviétique montre sa peur mortelle de toute opposition. Mais la répression, aussi féroce qu'elle soit, n'empêchera pas les meilleurs éléments de la nouvelle génération de faire entendre leur voix.

GRAPHIQUES GAMBON - 797-27-89

IMPRESSION : ROTO TECHNIC OFFSET